

# Point Accueil Ecoute Jeunes - PAEJ Rapport d'activité

2025

AVEC LE SOUTIEN DE

## Table des matières

Présentation du PAEJ .....	4
1. Vue d'ensemble pour l'année 2025 .....	6
A. Les différents lieux d'accueil du PAEJ et leurs temps dédiés .....	6
B. Composition de l'équipe de professionnels .....	6
C. Indicateurs de suivi concernant l'année 2025 .....	7
D. L'accueil individuel des jeunes .....	8
Répartition Géographique des jeunes accueillis en 2025 .....	8
Analyse du nombre de visites des jeunes et lien avec l'adhésion au dispositif PAEJ .....	8
Répartition selon l'âge des jeunes .....	9
Répartition des jeunes selon le genre .....	9
Analyse globale et synthétique des thématiques abordées par les jeunes au PAEJ .....	10
Les différents niveaux de rupture pour les jeunes .....	12
Les orientations proposées par les professionnels .....	12
E. L'accueil individuel des parents .....	12
Typologie des parents accueillis au PAEJ .....	12
Analyse globale et synthétique des thématiques abordées par les parents au PAEJ .....	13
F. Les actions collectives .....	14
Articulation du PAEJ avec les autres services de l'EPE .....	15
2. La permanence au siège de l'EPE de Lorraine au centre-ville de Metz .....	16
A. L'accueil individuel des jeunes .....	16
Coordination de l'action et fonctionnement général .....	16
Indicateurs et typologie des jeunes accueillis au siège du PAEJ .....	16
Répartition par genre des jeunes accueillis au PAEJ de l'EPE .....	17
Motifs de consultation spécifiques au centre-ville .....	17
C. Les actions collectives .....	18
Focus sur un évènement grand public : le spectacle Markus et moi .....	18

3. La permanence PAEJ de la Maison des Adolescents au centre-ville de Metz .....	20
Coordination de l'action et fonctionnement général.....	20
Indicateurs et typologie des jeunes accueillis à la maison des adolescents .....	20
Motifs de consultation et difficultés exprimées par les jeunes .....	21
4. L'antenne PAEJ de la maison de la parentalité de Boulay et Falck (CCHPB) .....	22
Coordination de l'action et fonctionnement général.....	22
Indicateurs et typologie des jeunes accueillis à la maison de la parentalité de la CCHPB .....	22
Origine géographique des jeunes.....	23
Motifs de consultation et difficultés exprimées par les jeunes .....	23
Cumul des problématiques.....	24
Les différents niveaux de rupture pour les jeunes .....	25
5. Les permanences au sein des établissements scolaires et de formation .....	27
Permanences au sein des collèges de la cité éducative de Metz.....	27
Coordination de l'action et fonctionnement général.....	27
Indicateurs et typologie des jeunes accueillis au sein des collèges .....	27
Motifs de consultation et difficultés exprimées par les jeunes en 2025 .....	28
Les actions collectives.....	30
Conclusion des permanences au sein des collèges .....	32
Les permanences au sein du CFA de Courcelles-Chaussy .....	33
Coordination de l'action et fonctionnement général.....	33
Indicateurs et typologie des jeunes accueillis au sein du CFA.....	33
Motifs de consultation et difficultés exprimées par les jeunes .....	34
Les différents niveaux de rupture pour les jeunes .....	37
Conclusion de la permanence PAEJ au CFA .....	37
Bilan et axes de développement 2026 du PAEJ .....	39

## Présentation du PAEJ

Au cœur du champ social depuis plus de 75 ans, l'École des parents et des éducateurs (EPE) de Lorraine est une association laïque à but non lucratif. Dans le cadre d'une mission de service publique, elle propose différents services d'écoute, d'information et d'accompagnement relatifs aux questions relationnelles, familiales et éducatives. Les actions de terrain menées par l'EPE s'inscrivent dans les valeurs fondatrices de l'association, celles de l'éducation populaire, du travail social et de la relation d'aide.

C'est dans ce cadre que l'EPE de Lorraine porte depuis 1996 un Point Accueil Ecoute Jeunes (PAEJ), service de soutien qui s'adresse aux adolescents et jeunes adultes de 12 à 25 ans, ainsi qu'à leurs parents.

Dans le cadre du transfert du pilotage et de la gestion des Points d'Accueil Écoute Jeunes à la branche Famille de la CAF, notre service PAEJ a obtenu son agrément en 2024.

### **Les objectifs du service s'inscrivent en cohérence avec le référentiel d'agrément national des PAEJ de la CNAF :**

- Prévenir les situations à risques pour éviter les décrochages et les ruptures des adolescents et jeunes adultes ;
- Rétablir le dialogue et restaurer des liens de confiance entre ces jeunes et leur famille, les adultes, les institutions et la société dans son ensemble ;
- Participer au « bien-être » des adolescents et jeunes adultes et concourir de fait à leur insertion sociale, culturelle et professionnelle ;
- Favoriser l'autonomie des jeunes et leur capacité d'initiative et d'action.

### **La mise en œuvre de ces objectifs se décline en différentes missions que sont :**

- L'accueil et l'écoute inconditionnels et immédiats du jeune ou de ses parents ;
- L'accompagnement personnalisé global du jeune dans la perspective de favoriser son autonomie ;
- L'orientation vers des dispositifs adaptés, grâce aux partenariats établis avec les acteurs des politiques jeunesse et les professionnels de santé ;
- Le repérage des jeunes isolés dans une logique d'aller-vers ;
- La médiation entre les jeunes et leur environnement.

Le PAEJ de l'École des parents et des éducateurs de Lorraine veille également à apporter un soutien aux parents et à accompagner les familles qui peuvent être en questionnements ou en difficultés face aux changements relationnels intrafamiliaux au moment de l'adolescence de leurs enfants. La logique est bien d'agir dans les différentes étapes de la parentalité et du développement des adolescents/jeunes-adultes.



**L'EPE est membre adhérent de l'Association Nationale des Points Accueil-Ecoute Jeunes (ANPAEJ) et utilise à ce titre l'outil national de recueil statistique pour la construction de son bilan annuel.**

# 1. Vue d'ensemble pour l'année 2025

## A. Les différents lieux d'accueil du PAEJ et leurs temps dédiés

En 2025, les permanences du PAEJ se sont organisées de la façon suivante :

- Au siège social de l'EPE, 1 rue du Coëtlosquet à Metz, nous proposons **10 à 12 heures d'intervention hebdomadaire**. Une fois par mois, un créneau de 2 heures est dédié soit à un accueil informel sans rendez-vous, soit à des animations collectives thématiques, en fonction des besoins repérés au sein du lieu d'accueil collectif de la Maison de la Jeunesse et de la Vie Étudiante de la Ville de Metz (« le CAP »).
- A la maison des adolescents (MDA) de Metz, 7 rue Harelle à Metz, **3h hebdomadaires** (mars à décembre 2025, 35 permanences)
- A la Maison de la Parentalité à Boulay, avec des possibilités de RDV à Falck en fonction des besoins et des sollicitations, **5h hebdomadaires** (avril à décembre 2025, 34 permanences).
- Au sein de 3 collèges de la cité éducatives de Metz :
  - o Collège Jules Lagneau (quartier de Bellecroix), **7h hebdomadaires** durant le temps scolaire (32 permanences),
  - o Collège Paul Valéry (quartier de Borny), **7h hebdomadaires** durant le temps scolaire (32 permanences).
  - o Collège les hauts de Blémont (quartier de Borny), **7h hebdomadaires** durant le temps scolaire (32 permanences).
- Au sein du CFA de Courcelles Chaussy, **3h hebdomadaires**, durant 19 semaines.

**Modifications par rapport au programme initial :** Durant l'année 2025, les 2 permanences du PAEJ au sein de la maison des adolescents et de Boulay ont été suspendues 3 mois (absence pour maladie d'une salariée). Ces permanences se sont donc déroulées durant 9 mois, à raison de 3h hebdomadaires concernant la maison des adolescents et 5h concernant Boulay.

## B. Composition de l'équipe de professionnels

Pour mener à bien nos missions au service des jeunes et de leurs parents nous nous appuyons sur l'engagement, le professionnalisme et le dynamisme d'une équipe pluridisciplinaire composée de plusieurs psychologues, une éducatrice spécialisée, une infirmière psychiatrique formée à la psychothérapie.

Nous revendiquons la diversité des parcours et expériences, partageons une culture commune centrée sur l'accueil inconditionnel, le non-jugement et la bienveillance. Nous croyons enfin que la réussite de notre projet repose autant sur les compétences de l'équipe que sur les coopérations construites avec les partenaires.

Les professionnels en poste participent au siège de l'EPE à des temps de réunion d'équipe (2x par mois) et de supervision collective (1x par mois) afin d'échanger sur leurs différentes missions, les actualités

des services de soutien et des situations cliniques rencontrées. Chacun des professionnels bénéficie également de 14h de formation annuelle.

### C. Indicateurs de suivi concernant l'année 2025

	Actions de soutien individuel ou familial							Actions collectives	
	RDV effectués/ de rdv programmés	Entretiens jeunes	Entretiens parents ados	Entretiens parents	Nombre jeunes en entretien	Nombre parents en entretiens	Total de personnes reçues en entretiens	Nombre de personnes touchées	Nombre d'actions menées
Permanence principale siège	280/368	198	45	37	77	34	108	134	3 actions collectives
Le CAP								43	10 temps d'aller-vers et actions collectives
Maison des adolescents	42/54	36	4	2	12	3	15		
Permanence Boulay	137/154	62	75		27	18	45		
Sous total	459 rdv effectués	296 entretiens jeunes	124 entretiens parents ados	39 entretiens parents	116 jeunes différents	55 parents différents	168 Personnes différentes	177 personnes	
Collège des Hauts de Blémont	215/252	203	5	7	55	8	63	26	3 actions collectives
Collège Paul Valéry	162/202	152	8	2	40	2	42	24	3 actions collectives
Collège Jules Lagneau	151/174	149	2	0	31	1	32	81	4 actions collectives
Courcelles CFA	53/55	53	0		16		16		
Sous total	581 rdv effectués	557 entretiens jeunes	15 entretiens parents ados	9 entretiens parents	142 jeunes différents	10 parents différents	153 Personnes différentes	131 Personnes	
Total PAEJ	1040 RDV effectués	853 Entretiens jeunes	139 Entretiens parents ados	48 Entretiens parents	258 jeunes différents	65 parents différents	324 personnes au total	308 personnes en ateliers	23 actions différentes

En 2025, le PAEJ a accompagné en entretiens **324 personnes différentes**, soit **258 jeunes** différents et 65 parents différents ; et à travers des temps collectifs : **215 jeunes, 39 parents et 54 professionnels**.

Concernant les 255 jeunes, 171 ont fréquenté le PAEJ pour la première fois en 2025.

Au total cela représente **629 personnes** différentes touchées par le dispositif d'écoute individuels et par nos actions collectives.

Les professionnels ont assuré **1040** entretiens toutes permanences confondues et **23** actions collectives.

## D. L'accueil individuel des jeunes

### Répartition Géographique des jeunes accueillis en 2025

Les jeunes accueillis par le PAEJ résident majoritairement sur le territoire de l'**Eurométropole de Metz**, qui concentre environ **73 %** du public, dont **60 % sur la seule ville de Metz**. Précisons que **44.35%** des jeunes venus au PAEJ vivent dans un Quartier Politique de la Ville.

Les autres communes de la métropole (Montigny-lès-Metz, Woippy, Marly, Maizières-lès-Metz, Longeville-lès-Metz, etc.) représentent une part significative du public, traduisant un ancrage territorial fort du dispositif à l'échelle métropolitaine.

Par ailleurs, une part non négligeable des jeunes (**environ 11 %**) provient du **Pays de Boulay et de territoires semi-ruraux environnant**, soulignant l'attractivité de la permanence PAEJ déployée sur ce territoire pour un public plus éloigné des ressources spécialisées.

Enfin, **environ 16 %** des jeunes résident dans d'autres bassins de vie mosellans et limitrophes (vallée de l'Orne, bassin houiller, nord mosellan, Meurthe-et-Moselle), confirmant la portée départementale de l'action.

Cette répartition géographique hétérogène confirme la pertinence du déploiement multisites des permanences et de la logique d'aller-vers, en particulier sur les territoires périurbains et ruraux.

### Analyse du nombre de visites des jeunes et lien avec l'adhésion au dispositif PAEJ

L'analyse de la fréquence de fréquentation du dispositif PAEJ met en évidence une diversité des parcours d'accompagnement, traduisant à la fois la souplesse du cadre proposé et l'adéquation des réponses aux besoins des jeunes.

Une part significative des jeunes (32 %) a eu recours au dispositif pour une seule visite. Ces situations peuvent correspondre à des demandes ponctuelles, à un besoin de clarification ou d'orientation, ou encore à un apaisement rapide de la problématique exprimée. Cette modalité d'intervention témoigne de la capacité du PAEJ à offrir une réponse immédiate et ciblée, sans imposer une inscription dans la durée.

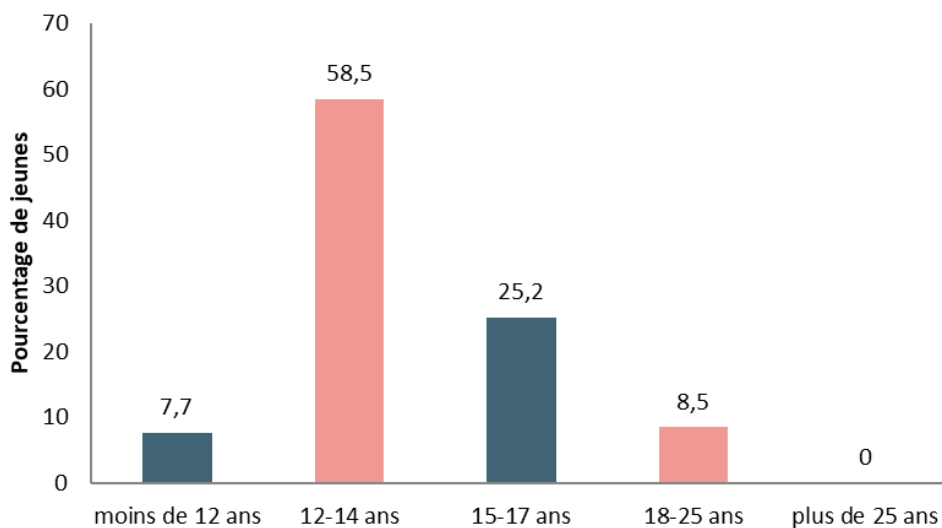
Par ailleurs, 28 % des jeunes ont effectué deux ou trois visites (15,3 % pour deux visites et 12,5 % pour trois visites), suggérant un accompagnement bref mais nécessitant un temps d'élaboration et de soutien supplémentaire. Ces parcours intermédiaires traduisent une utilisation ajustée du dispositif, en fonction de l'évolution des besoins du jeune.

Enfin, une proportion plus élevée de jeunes ayant bénéficié de plus de trois visites (40 %) constitue un indicateur fort d'adhésion au dispositif. Cette fréquentation répétée laisse supposer un climat de confiance établi avec les professionnels, une satisfaction quant à l'écoute proposée, ainsi qu'une reconnaissance de l'utilité du PAEJ dans l'accompagnement de situations plus complexes ou nécessitant un soutien dans la durée.

Ainsi, la répartition des visites met en lumière la capacité du PAEJ à **répondre à des besoins variés, allant de l'intervention ponctuelle à l'accompagnement prolongé**. La fréquence élevée des visites

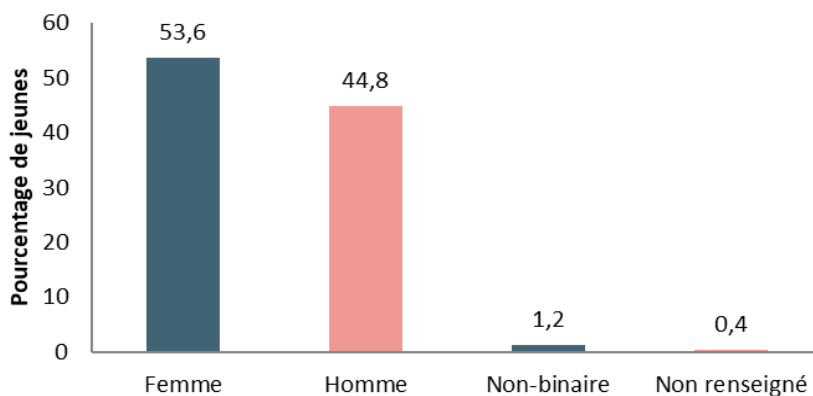
multiples peut être interprétée comme un indicateur indirect d'appropriation du dispositif par les jeunes voir de satisfaction de l'accompagnement, dans un cadre volontaire, gratuit et confidentiel.

### Répartition selon l'âge des jeunes



La population suivie est principalement composée de jeunes adolescents (12-14 ans), âge critique pour la prévention des difficultés scolaires, psychologiques et relationnelles. Les tranches 15-17 ans et 18-25 ans, bien que moins représentées, nécessitent un soutien adapté à la transition vers l'autonomie et la vie adulte.

### Répartition des jeunes selon le genre

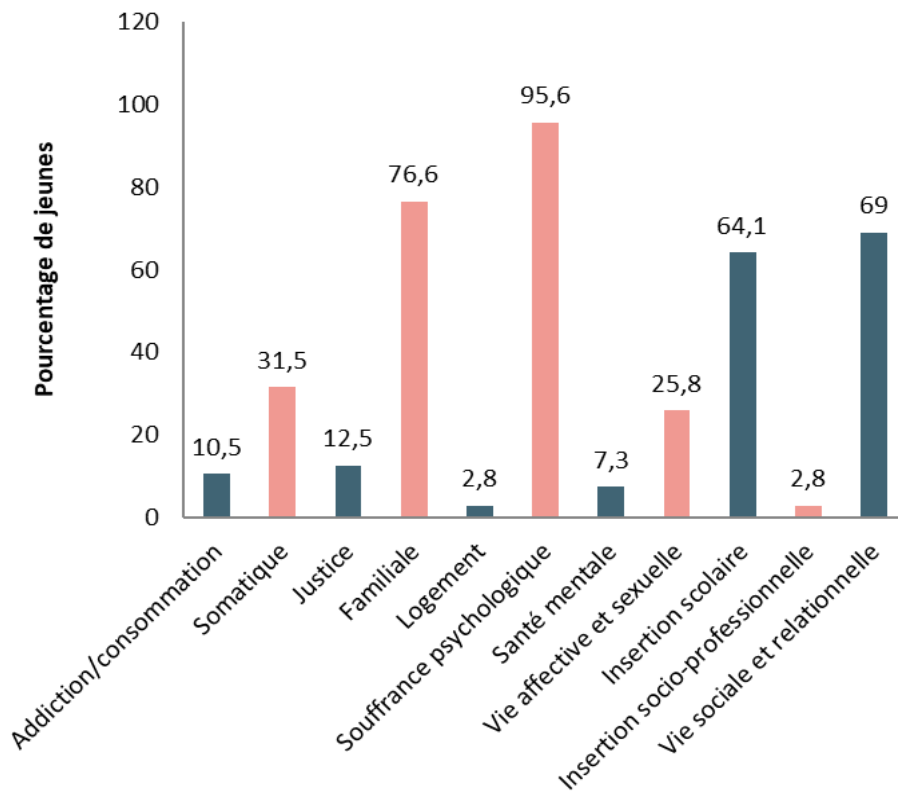


En 2025, la répartition selon le genre met en évidence une légère surreprésentation des jeunes filles parmi les adolescents reçus. Cette tendance peut s'expliquer par une propension plus marquée des adolescentes à solliciter un espace d'écoute et d'accompagnement, notamment autour des problématiques émotionnelles et relationnelles. Nous verrons par la suite que malgré une propension générale qui semble presque à l'équilibre, certaines permanences ont des différences plus marquées : plus de filles au sein de la permanence principale, plus de garçons au sein du CFA agricole et des proportions presque équilibrées sur les autres permanences.

Par ailleurs, la présence, bien que minoritaire, de jeunes se déclarant non-binaires souligne également l'importance pour le PAEJ de maintenir un cadre d'accueil inclusif, attentif aux questions d'identité et aux enjeux spécifiques que ces jeunes peuvent rencontrer.

## Analyse globale et synthétique des thématiques abordées par les jeunes au PAEJ

Les données collectées montrent que les jeunes suivis par le PAEJ expriment des besoins multiples, souvent interconnectés, reflétant à la fois des besoins individuels et des facteurs contextuels impactant leur parcours de vie.



### 1. Souffrance psychologique (95,6 %)

L'analyse des thématiques abordées dans le cadre des permanences PAEJ met systématiquement en évidence la prévalence de la souffrance psychologique, ce qui s'inscrit de manière logique et attendue dans le cadre d'un dispositif de soutien et d'écoute dédié aux adolescents. Ces difficultés psychologiques sont : états dépressifs ou anxieux (44 %), violences subies ou agies (27 % / 13,3 %), traumatismes (10,9 %), crises d'anxiété (8,1 %), scarifications (6,5 %), idées suicidaires (5,2 %). Nous retrouverons cette thématique première au sein de toutes les permanences du PAEJ.

Ces données montrent que la détresse émotionnelle est omniprésente et multiforme, allant de l'anxiété quotidienne à des situations à risque de rupture ou d'automutilation.

Le mal-être est souvent lié à des problématiques familiales ou sociales (voir juste après), ce qui renforce la nécessité d'un accompagnement global.

### 2. Famille (76,6 %) et Vie sociale et relationnelle (69 %)

Les difficultés familiales et relationnelles sont très présentes, confirmant le rôle central du PAEJ dans le soutien des dynamiques familiales et la médiation sociale. Ces accompagnements contribuent directement à la prévention de situations de vulnérabilité et à l'insertion sociale des jeunes.

Les jeunes abordent des questions liées à la répartition des rôles de chacun dans la famille (45,6 %), les séparations/recomposition (41,5 %), les conflits ou ruptures avec les parents (36,7 % / 29,4 %), violences intra-familiales (21,4 %). Ces difficultés familiales sont souvent le point d'origine de la souffrance psychologique et peuvent affecter la scolarité et les relations sociales. C'est pourquoi de nombreuses fois les jeunes ont exprimés des difficultés à s'inscrire dans un groupe (37,5 %) ou à tisser des liens sociaux stables (13,7 %). Cela se traduit par des sentiments d'isolement, des difficultés d'intégration et de socialisation.

### **3. Insertion scolaire (64,1 %)**

Une majorité de jeunes exprime des difficultés liées à la scolarité, l'orientation ou le suivi pédagogique cela est à mettre en relation avec notre présence directe au sein de plusieurs établissements scolaires mais aussi un grand nombre de jeunes collégiens accompagnés également sur la permanence principale du PAEJ au centre-ville. Le rapport à l'autorité (25 %), les questions au sujet de l'orientation (18,5 %), le décrochage ou l'échec scolaire (14 %-10,9 %), ainsi que le harcèlement (14,5 %), sont les problématiques très souvent abordées en entretien de soutien. L'action du PAEJ en matière d'**accompagnement scolaire individualisé et de coordination avec les établissements** est essentielle pour prévenir le décrochage et favoriser l'insertion future.

### **4. Vie affective et sexuelle (25,8 %)**

Un quart des jeunes abordent des questions affectives et sexuelles, illustrant l'importance de l'éducation à la vie affective, la prévention des violences et la santé sexuelle, intégrée dans l'accompagnement global. Les jeunes évoquent leur lien amoureux (18,5 %), ainsi que des violences sexuelles (4 %), et des difficultés à vivre leur sexualité. Ces questions sont cruciales pour le développement identitaire et relationnel des adolescents et des jeunes adultes.

### **5. Justice (12,5 %), Addictions/consommations (10,5 %) et Santé mentale (7,3 %)**

Ces thématiques sont moins déclarées mais restent critiques, nécessitant un repérage actif et des interventions adaptées pour prévenir l'exclusion, les comportements à risque et les troubles de santé mentale. Bien que minoritaire le repérage et l'accompagnement de ces difficultés sont importantes pour éviter une progression vers des situations à risque avec des difficultés sociales et familiales accrues.

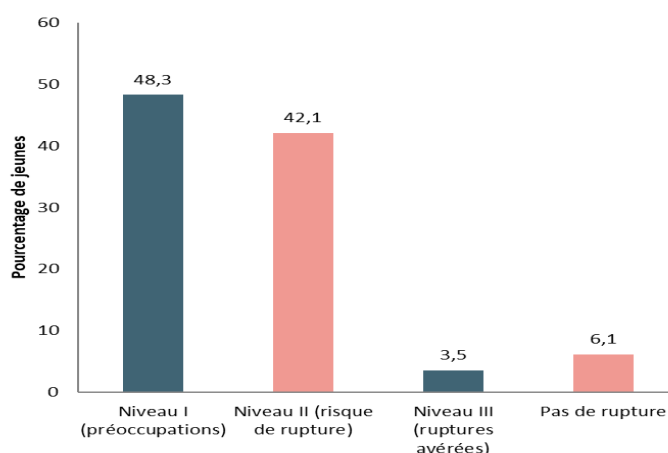
### **6. Logement et insertion socio-professionnelle (2,8 %)**

Bien que peu abordées, ces problématiques nécessitent un suivi préventif, garantissant que les jeunes disposent des conditions matérielles et professionnelles minimales pour un parcours stable. Notre rôle est alors de l'orienter vers des structures spécialisées qui sauront l'accompagner dans leur recherche d'emploi ou de logement.

Pour conclure, le PAEJ agit sur différents domaines en proposant un accompagnement polyvalent capable d'intervenir simultanément sur les dimensions émotionnelle, familiale, sociale et éducative. Ainsi l'accompagnement proposé par le PAEJ s'inscrit dans une approche multidimensionnelle, une intervention préventive et de repérage précoce qui contribue directement à **prévenir le décrochage**

scolaire, l'exclusion sociale et les situations de vulnérabilité grave, tout en favorisant le développement émotionnel et relationnel des jeunes.

### Les différents niveaux de rupture pour les jeunes



En 2025, le PAEJ a principalement accompagné des adolescents présentant un faible niveau de rupture : 48,3 % relèvent du niveau I (préoccupations) et 42,1 % du niveau II (risque de rupture). À l'inverse, seuls 3,5 % des jeunes accueillis présentent des ruptures avérées.

La part importante de jeunes en niveau II mérite une attention particulière. Ces situations de fragilité, marquées par un risque de rupture familiale, sociale ou scolaire, constituent un moment charnière dans les parcours. L'intervention précoce du PAEJ auprès de ces adolescents permet de prévenir l'aggravation des difficultés et d'éviter des ruptures plus sévères, souvent à l'origine de parcours complexes.

Ces données confirment ainsi l'inscription du PAEJ dans une dynamique de prévention primaire et secondaire.

### Les orientations proposées par les professionnels

Une des missions du PAEJ est également d'être un lieu charnière permettant l'orientation du jeune vers les services les plus adaptés à sa situation. Nous constatons que pour l'année 2025, comme pour les années précédentes, les orientations sont diversifiées en fonction des besoins identifiés : vers les structures de loisirs, sport, culture : catégorie d'orientation nécessaire au bien-être physique et psychique de la personne, et vers le milieu sanitaire avec le soin psychiatrique et le soin psychologique.

Les autres orientations ont eu lieu vers des dispositifs de droits communs tels que des structures sociales et médico-sociales.

## E. L'accueil individuel des parents

### Typologie des parents accueillis au PAEJ

Le PAEJ accueille également les parents d'adolescents en consultation selon deux modalités distinctes :

- Soit le ou les parents sont reçus avec l'adolescent dans le cadre d'entretiens familiaux, de manière régulière ou ponctuelle selon les besoins de la situation. Cette modalité a représenté 139 entretiens parents-adolescents, toutes permanences confondues.
- Soit le ou les parents sont reçus et accompagnés sans la présence de leur adolescent. Cette modalité a représenté 48 entretiens.

Au total, **69 parents** issus de familles distinctes ont été accueillis au PAEJ en 2025.

L'ensemble des parents ayant consulté sont des **mères** d'adolescents. Par ailleurs, 80 % d'entre elles ont sollicité le PAEJ pour la première fois, ce qui témoigne d'une dynamique de premier recours significative et d'un besoin, pour ces mères, de mieux comprendre l'accompagnement proposé à leur adolescent, ainsi que les enjeux relationnels et développementaux propres à cette période.

Nous constatons que 40 % des parents reçus vivent en couple initial, 50 % sont séparés, dont 10 % évoluent dans un contexte de famille recomposée.

La monoparentalité concernerait 20 % des situations accueillies. Ces mères évoquent particulièrement la difficulté d'assumer seules l'éducation de leur(s) adolescent(s), sans relais possible d'un co-parent, ce qui peut majorer le sentiment d'isolement et la charge éducative.

### Analyse globale et synthétique des thématiques abordées par les parents au PAEJ

L'analyse des motifs évoqués par les parents reçus au sein du PAEJ met en évidence une prédominance très nette des problématiques d'ordre familial, en particulier autour du lien parent-enfant et de l'exercice de la parentalité.

#### 1. Une centralité des tensions éducatives et du lien parent-enfant

Les conflits avec les enfants constituent le principal motif de consultation (80 %). Ils sont suivis par les questionnements liés à la place et au rôle de parent (60 %).

Ces éléments traduisent une fragilisation du positionnement parental face aux enjeux éducatifs contemporains, notamment dans le contexte de l'adolescence. Les parents expriment fréquemment un sentiment de perte de repères, d'impuissance ou d'épuisement face à des situations de tensions répétées, d'opposition ou de rupture de dialogue.

Le conflit apparaît moins comme une rupture installée que comme le révélateur d'un déséquilibre relationnel et d'une difficulté à ajuster les modalités éducatives. Le PAEJ est ainsi identifié comme un espace ressource permettant la mise en sens des situations, la réassurance parentale et la restauration du dialogue.

#### 2. Des contextes familiaux fragilisés

Plusieurs thématiques renvoient à des configurations familiales complexes ou instables : conflits conjugaux (20 %), situations de séparation ou de recomposition (20 %), parentalité isolée (20 %), rupture avec l'enfant ou le jeune (20 %), ainsi que des situations de violence intra-familiale (10 %).

Ces données soulignent l'impact des fragilisations du système familial sur l'équilibre éducatif. L'isolement parental, la conflictualité conjugale ou les recompositions familiales peuvent exacerber les difficultés relationnelles avec les enfants et adolescents.

Dans ces contextes, le PAEJ joue un rôle de tiers médiateur et sécurisant, contribuant à prévenir l'aggravation des tensions et à soutenir les compétences parentales dans des situations de vulnérabilité.

### **3. Une souffrance psychologique en arrière-plan des demandes**

Bien que les motifs initiaux soient majoritairement formulés en termes relationnels ou éducatifs, une souffrance psychologique significative émerge au fil des entretiens : mal-être (30 %), états dépressifs ou anxieux (10 %), crises d'angoisse (10 %), idées suicidaires (10 %), deuil ou perte (10 %), violences subies (10 %), état émotionnel exacerbé (10 %).

Ces éléments indiquent que les difficultés éducatives s'inscrivent souvent dans un contexte plus large de fragilité psychique, qu'elle concerne le parent ou le jeune. Le PAEJ constitue ainsi un lieu de repérage précoce et d'orientation vers les dispositifs de soin lorsque cela s'avère nécessaire.

L'accompagnement proposé permet également de contenir et d'élaborer des situations de souffrance qui, sans espace d'expression, pourraient évoluer vers une dégradation plus importante du lien familial.

### **4. Des problématiques somatiques et sociales en articulation**

Certaines situations évoquent des difficultés d'accès aux soins (10 %), des troubles alimentaires (10 %) ou du sommeil (10 %). Ces problématiques apparaissent généralement comme des manifestations secondaires d'un mal-être plus global. Par ailleurs, des thématiques liées au champ judiciaire (20 %), à la position de victime (10 %) ou à l'insertion socio-professionnelle (10 %) illustrent l'articulation entre les difficultés familiales et des enjeux sociaux plus larges.

La permanence se positionne ainsi à l'interface du champ éducatif, psychologique et social, en complémentarité avec les partenaires du territoire.

L'analyse des données met en évidence une forte demande d'étayage autour de l'exercice de la **parentalité** et du **lien éducatif**, dans des contextes marqués davantage par une fragilisation relationnelle. Les tensions exprimées par les parents traduisent un besoin de soutien, de réassurance et de clarification du positionnement parental, souvent dans un climat d'épuisement ou de perte de repères. Par ailleurs, une souffrance psychologique apparaît fréquemment en toile de fond des demandes initialement formulées en termes éducatifs, confirmant la dimension transversale des difficultés rencontrées. Dans ce cadre, le PAEJ occupe une place essentielle de prévention et d'intervention précoce, en offrant un espace d'accueil confidentiel favorisant la mise en mots, la régulation des tensions familiales et, lorsque nécessaire, l'orientation vers des ressources adaptées du territoire.

## **F. Les actions collectives**

Enfin, le PAEJ à travers ses différentes permanences a mis en œuvre différentes actions collectives de sensibilisation et de prévention, visant à développer l'esprit critique des jeunes, à lutter contre les préjugés et les stéréotypes, à favoriser la confrontation de points de vue et à soutenir l'apprentissage du dialogue et du vivre-ensemble.

Dans ce cadre, nous avons proposé différentes modalités d'actions : des temps d'échange débats sur des thématiques prédéfinies au sein de groupes prédéfinis par des structures d'accueil, d'autres sur inscription libre des jeunes, un cycle d'ateliers autour des violences dans le sport a aussi été proposé, des analyses de textes musicaux et nous avons également proposé une action grand public en collaboration avec le pôle de soutien à la parentalité de l'EPE, à travers la programmation d'un spectacle théâtral sur les fragilités psychiques à l'adolescence (Cf. détails des actions proposées à travers chacune des permanences ci-après).

Au total, ce sont **23 actions** différentes qui ont été proposées au cours de l'année 2025, regroupant la participation de **308 personnes** : 215 jeunes, 39 parents et 54 professionnels.

## Articulation du PAEJ avec les autres services de l'EPE

Notre association, à travers son offre de service, a porté en 2025 d'autres actions à destination des jeunes et des parents d'adolescents. Il nous semble essentiel de rendre visible **notre approche transverse et décroisée** de l'adolescence dans toutes ses dimensions, bien que ces actions ne soient pas financées dans le cadre du PAEJ.

- Notre **service EVARS** (Espace de Vie Affective Relationnelle et Sexuelle) a organisé de nombreuses actions de sensibilisation à la vie affective et relationnelle auprès de 373 jeunes au sein de différents établissements du territoire, cela a été l'occasion de toucher des jeunes autour de sujets tels que le consentement, le respect de soi et des autres, la lutte contre les discriminations et la santé sexuelle.
- Notre **service MDEJ** (Maison des droits de l'enfant et des jeunes) a proposé différents ateliers de sensibilisation aux droits auprès de plusieurs groupes de jeunes : au total ce sont 1145 jeunes sensibilisés pour 37 actions sur les thèmes de la sensibilisation aux droits fondamentaux de l'enfant, la prévention des violences, l'égalité fille-garçon.
- La **Maison des parents** de l'EPE a traité des thématiques autour de l'adolescence en collectif à travers un atelier d'éducation respectueuse pour parents d'adolescents de 5 séances auprès de 5 parents présents, une conférence débat sur l'adolescence à destination de 8 parents d'adolescents : « adolescents : mieux les comprendre pour mieux communiquer avec eux et des groupes d'échanges entre parents sur les thématiques suivantes : vie affective des adolescents, l'amour et les ados prévention et informations, réussir à limiter les écrans à la maison (x2)

## 2. La permanence au siège de l'EPE de Lorraine au centre-ville de Metz

### A. L'accueil individuel des jeunes


#### Coordination de l'action et fonctionnement général

La permanence du siège de l'EPE est assurée par 3 professionnels différents et s'organise sur différentes demi-journées de permanences comptabilisant un temps de 10h à 12h hebdomadaires mises à disposition du public jeune, du mercredi au vendredi (jours que nous avons identifiés comme les plus accessibles pour les jeunes scolarisés sur le territoire).

#### Indicateurs et typologie des jeunes accueillis au siège du PAEJ

En 2025, la permanence principale située au siège de l'EPE a accueilli **74** jeunes et **34** parents, des données globalement stables par rapport à l'année précédente. Les professionnels ont toutefois réalisé un nombre légèrement inférieur d'entretiens, avec un total de **280** entretiens sur l'année.

Ceux-ci se répartissent de la manière suivante : 198 entretiens individuels avec des jeunes, 45 entretiens familiaux (parents-adolescents) et 37 entretiens avec des parents d'adolescents reçus sans leur enfant. Sur l'ensemble de nos permanences, le siège est la permanence où nous recevons le plus de parents d'adolescents venus seuls en entretien.

 Le nombre de parents d'adolescents reçus est sous-évalué car nous proposons à l'EPE d'autres services auprès desquels les parents d'adolescents peuvent se rendre pour bénéficier d'une écoute et d'un accompagnement singulier à la suite d'une difficulté relationnelle intrafamiliale. Ainsi les parents d'adolescents peuvent être reçus au sein de notre service de médiation familiale (lors de conflits parents-adolescents) ou encore au sein de notre maison des parents où des rendez-vous au Point Ecoute Parents peuvent être proposés lorsque la dimension familiale dépasse la question de la relation parent-adolescent (en 2025 au sein de ce service 37 parents d'adolescents différents ont été reçus en dehors du PAEJ).

Parmi les jeunes différents accueillis au moins une fois à la permanence principale du PAEJ en 2025, 44 jeunes n'avaient jamais fréquenté le PAEJ précédemment.

Les jeunes suivis par la permanence principale ont en moyenne 15.3 ans.

20 % des personnes venues à la permanence principale du PAEJ vivent dans un Quartier Prioritaire de la politique de la Ville.

- Nous constatons depuis de nombreuses années que les jeunes âgés de 12 à 14 ans (période du collège) sont majoritaires (**42.9%** du public accueilli en 2024), Suit ensuite de près par les jeunes de 15 à 18 ans (**37,1%**). Cette année il y a un meilleur équilibre entre les tranches d'âge des collégiens et des

lycéens par rapport aux années précédentes où les collégiens étaient largement majoritaires. Les 18-25 ans sont quant à eux moins nombreux (18.6%).

Ces chiffres reflètent certainement les partenariats existants avec les établissements scolaires de la ville (collèges et lycées) et les centres sociaux mais aussi d'un besoin d'accompagnement des jeunes durant cette période sensible et inédite de transformations que représente l'entrée dans l'adolescence d'un enfant pour les familles.

Nous pouvons également supposer que l'âge du collège est encore une période où les parents, soucieux pour leur adolescent, réussissent à les emmener en consultation.

### Répartition par genre des jeunes accueillis au PAEJ de l'EPE

Sans surprise, depuis plusieurs années, nous constatons que les adolescentes consultent beaucoup plus que leurs homologues masculins, représentant 71,4 % des jeunes reçus. Cette situation interroge sur les normes sociales encore profondément ancrées qui influencent la manière dont les filles et les garçons peuvent exprimer leur mal-être et solliciter de l'aide. Deux jeunes se sont par ailleurs identifiés comme non binaires.

Malgré les avancées sociétales en matière d'égalité entre les sexes, des stéréotypes éducatifs persistants continuent de façonner, parfois de manière inconsciente, les comportements et les attentes vis-à-vis des jeunes. Les garçons restent souvent soumis à l'injonction à la maîtrise émotionnelle et à l'autonomie, tandis que les filles subissent une pression exacerbée pour correspondre à des modèles de féminité idéalisée. Ces injonctions sont aujourd'hui amplifiées par les réseaux sociaux, contribuant à un mal-être réel et durable.

Les données de Santé publique France confirment cette réalité : depuis 2018, les filles sont beaucoup plus concernées par les pensées suicidaires que les garçons. Comme le note le journaliste Adrien Palluet, ces inégalités trouvent en partie leur source dans les représentations stéréotypées de genre qui pèsent sur les jeunes filles, générant stress et souffrance psychologique.

Il convient également de souligner que les jeunes se reconnaissant dans des identités de genre minoritaires constituent un public également vulnérable. La littérature montre en effet une prévalence plus élevée de troubles anxieux, dépressifs chez ces jeunes, en lien notamment avec les phénomènes de stigmatisation, d'isolement ou de non-reconnaissance.

Face à cette situation, notre action de proximité prend toute son importance.

Par ailleurs, nous verrons ensuite que lorsque nous intervenons directement dans les établissements scolaires, nous parvenons à toucher une proportion de garçons plus importante (cf. parties suivantes). Cela démontre la nécessité d'adopter des dispositifs d'accompagnement variés, délocalisés et accessibles à tous, afin de lutter contre les inégalités liées au genre et garantir que chaque jeune puisse trouver un espace pour exprimer ses difficultés et recevoir du soutien.

### Motifs de consultation spécifiques au centre-ville

La permanence du centre-ville se distingue par sa **forte orientation vers les difficultés psychologiques, familiales et relationnelles**. Les jeunes viennent surtout pour des problèmes familiaux (90% des jeunes) et de souffrance psychologique (98% des jeunes). Ces thématiques

dépassent largement les autres, ce qui montre que la permanence attire particulièrement des jeunes en détresse émotionnelle ou relationnelle.

Cette spécificité s'inscrit dans l'identité de l'association porteuse du PAEJ. L'EPE de Lorraine, reconnue depuis de nombreuses années pour son engagement en matière de soutien à la parentalité et aux relations familiales, mobilise ici son expertise. La prédominance des motifs de consultation liés à la sphère familiale et psychique illustre la manière dont la permanence est identifiée par les partenaires, les parents et même les jeunes : un espace d'écoute, d'apaisement et d'accompagnement centré sur les dynamiques familiales et le bien-être des adolescents. Les situations conflictuelles avec les parents sont notamment évoquées dans 58.6% des RDV et les états dépressifs ou anxieux dans 51.4% des RDV.

- La permanence du siège est clairement identifiée comme un lieu d'expression des difficultés et souffrances mais aussi comme un lieu ressource d'information et de prévention des violences et des ruptures intrafamiliales, sociale et scolaires.

## C. Les actions collectives

Depuis octobre 2024, nous proposons un temps d'accueil et d'animation au sein de la maison de la jeunesse et de la vie étudiante de la ville de Metz « le CAP ». Cette démarche d'aller-vers, de promotion du service et de sensibilisation sur des thématiques diverses abordées par les jeunes présents ont permis d'échanger et rencontrer quelques jeunes.

Notre présence récente au sein du « CAP », maison de la jeunesse et de la vie étudiante, portée par la ville de Metz, a permis **une fois par mois** durant **2h** une démarche d'aller-vers, d'accueil inconditionnel sans rendez-vous voire parfois de sensibilisation collective. L'accueil informel étant peu satisfaisant, au cours de l'année (en concertation avec l'équipe de professionnels sur place) nous avons proposés des temps d'échanges collectifs thématiques qui ont trouvé leur public et répondait mieux à la demande des jeunes sur place.

En cours d'année, nous avons proposé aux jeunes volontaires présents de participer à des temps d'échange autour de différentes thématiques. Dans ce cadre, plusieurs actions ont été mises en place : une sensibilisation aux violences dans le football, des ateliers d'analyse de textes musicaux (rap et variété française), ainsi que deux interventions visant à accompagner les jeunes dans la création d'un support dans le cadre du projet « Buzzons contre le sexisme ».

Des ateliers de sensibilisation sur la santé mentale ont également été proposés au sein de classes post-bac pour de jeunes adultes.

### Focus sur un événement grand public : le spectacle Markus et moi

Mardi 18 novembre 2025 à Metz, dans le cadre des services de soutien à la parentalité et des services de soutien à la jeunesse de l'EPE, nous avons proposé un spectacle théâtral consacré à l'adolescence et à la santé mentale appelé « Markus et moi » jouée par le collectif des pièces détachées. Nous avons **associé la maison des adolescents** à notre démarche en proposant au Dr Olivier Scarpa de venir coanimer les échanges avec la salle en fin de spectacle avec l'une des psychologues du PAEJ.

Cette représentation était destinée à la fois aux jeunes, à leurs parents ainsi qu'aux professionnels souhaitant découvrir une autre façon de se sensibiliser à ces questions ces questions.

Le spectacle est une création à la fois sensible et percutante, qui aborde la santé mentale à l'adolescence à travers le parcours de **Markus** et les témoignages de ceux qui l'entourent. Il permet d'explorer de manière nuancée les réalités émotionnelles vécues par les jeunes.

Il met notamment en lumière :

- le mal-être diffus qui peut s'installer et le passage à l'acte suicidaire,
- la recherche de repères (musique, amitiés, famille...),
- le sentiment d'invisibilité ou d'incompréhension,
- mais aussi la force de certains petits instants de joie, qui deviennent de véritables appuis pour tenir.

Selon nous, cette création ouvre des portes essentielles pour parler de la dépression sans tabou, encourager le dialogue autour de l'écoute, du suivi psychologique et des signaux d'alerte ainsi que reconnaître, accueillir et valider la complexité des émotions adolescentes.

La mise en scène utilise un dispositif sonore immersif via des casques audios, renforçant l'impact émotionnel du jeu des acteurs et la sensation de proximité avec eux.

Le spectacle a rencontré son public. À l'issue de la représentation, un temps d'échanges et de questions-réponses a été proposé : d'une part avec les acteurs autour de la mise en scène, et d'autre part avec les professionnels de l'EPE et de la Maison des Adolescents de Metz pour répondre aux questions liées au développement adolescent et aux signes de mal-être.



### 3. La permanence PAEJ de la Maison des Adolescents au centre-ville de Metz

#### Coordination de l'action et fonctionnement général



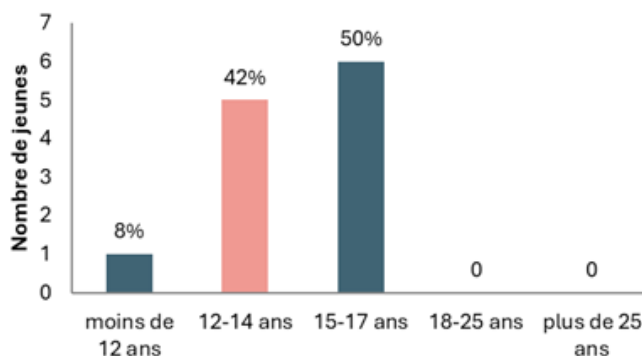
Durant l'année 2025, la permanence du PAEJ au sein de la Maison des adolescents s'est déployée à raison de **trois heures hebdomadaires** (de mars à décembre 2025 suite à l'absence pour maladie d'une psychologue).

Depuis 2024, l'accueil et l'orientation des jeunes reposent sur le dispositif de **première écoute de la Maison des adolescents**. À l'issue d'un premier entretien, les professionnels orientent les jeunes vers les différentes permanences partenaires en fonction de leurs besoins.

Dans ce cadre, il a été convenu que notre antenne du PAEJ soit mobilisée pour l'accompagnement de jeunes ne relevant pas des prises en charge de soins proposées par le CASA, mais exprimant principalement des difficultés **en lien avec les relations intrafamiliales ou un mal-être dans leurs relations aux pairs**.

#### Indicateurs et typologie des jeunes accueillis à la maison des adolescents

L'antenne a suivi **12** jeunes et **3** parents. Le professionnel a réalisé **42** entretiens. Spécifiquement 36 entretiens auprès de jeunes seuls et 4 entretiens parents-adolescents et 2 entretiens accompagnants des parents uniquement.



Les jeunes suivis par l'antenne ont en moyenne **14,6 ans**.

Contrairement à notre permanence principale au siège de l'EPE, une majorité des jeunes accompagnés sont plus âgés et ont entre 15 et 17 ans. Cela nous montre que le public reçu en PAEJ en première intention et à la MDA en première intention n'est pas le même et n'a certainement pas les mêmes besoins.

**50%** des jeunes reçus sont des filles.

**16%** des jeunes reçus sont issus de familles monoparentales.

Sans surprise du fait des orientations proposées par la MDA, les situations abordées lors de la permanence mettent en évidence une **prépondérance** très nette **des problématiques familiales**, qui constituent le premier motif de sollicitation. En effet, **83,3 %** des jeunes reçus évoquent des conflits avec un ou leurs parents, ce qui en fait la difficulté la plus fréquemment rencontrée. Plus largement, les enjeux familiaux apparaissent centraux dans les situations accompagnées : questionnements autour de la place parentale, conflits entre parents, situations de parent isolé, ruptures familiales ou encore violences intrafamiliales. Ces éléments témoignent du rôle déterminant des dynamiques familiales dans les situations de vulnérabilité des jeunes accueillis.

La **souffrance psychologique** constitue le second axe majeur, avec 66,7 % des jeunes exprimant un mal-être. Cette souffrance se décline sous différentes formes : états anxieux ou dépressifs, crises d'angoisse, difficultés dans la gestion des affects. Certaines situations font également apparaître des comportements de violence agie, révélateurs de tensions psychiques importantes. Ces éléments confirment la fonction de repérage précoce et d'accueil de la parole que remplit la permanence face aux fragilités psychiques des jeunes.

Les questions liées aux **relations sociales** représentent également une part notable des situations (25 %). Les jeunes évoquent notamment des difficultés dans leurs relations avec les pairs ou des questionnements autour de leur place dans le groupe. Ces préoccupations sont parfois associées à des expériences de violence ou de harcèlement, y compris dans la sphère affective et sexuelle.

Par ailleurs, certaines problématiques apparaissent de manière plus ponctuelle mais restent significatives : difficultés d'insertion scolaire (phobie scolaire, rapport à l'autorité), situations de violence subie, ou encore préoccupations somatiques. Bien que moins fréquentes, ces situations illustrent la diversité des motifs de recours à la permanence et la complexité des parcours des jeunes accompagnés.

Comme pour la permanence au siège de l'EPE, cette antenne accueille majoritairement des jeunes ayant besoin d'échanger sur leurs préoccupations concernant leur relation familiale et leur relation aux pairs. Ces problématiques sont révélatrices des motifs d'orientation construits en accord avec la maison des adolescents.

La collaboration avec la maison des adolescents de Metz fonctionne efficacement, les professionnels qui évaluent les situations des jeunes reçus pour la première fois orientent certains jeunes vers notre permanence. Des temps d'échanges entre la psychologue et les professionnels de la maison des adolescents sont possibles et réguliers.

Rappelons que concernant une action collective nous avons **associé la maison des adolescents** à notre démarche lors d'un spectacle sur la santé mentale des jeunes en y associant la participation Dr Olivier Scarpa pour coanimer les échanges avec la salle en fin de spectacle avec l'une des psychologues du PAEJ (cf. détail page 18-19).

## 4. L'antenne PAEJ de la maison de la parentalité de Boulay et Falck (CCHPB)

### Coordination de l'action et fonctionnement général



Depuis 11 ans, notre PAEJ propose une antenne sur le territoire de la Communauté de Communes de la Houve et du Pays Boulageois avec comme implantation principale la maison de la parentalité de Boulay et la possibilité de se déplacer sur la commune de Falck en fonction des demandes.



La permanence en 2025 s'organise en une demi-journée hebdomadaire de 5h consécutives dans un bureau adjacent à la maison de la parentalité de Boulay.

Durant cette année 2025, nous avons changé de psychologue en charge de la permanence et le jour de permanence. Le mardi après-midi était trop peu fréquenté car les jeunes sont principalement scolarisés. Le choix d'être passé sur un mercredi après-midi a démontré son efficacité cette année.

Cela a demandé une communication importante auprès des principaux partenaires qui orientent vers le PAEJ (la maison de la parentalité elle-même, et les différents établissements scolaires). Cela a demandé également une organisation en amont lorsque des échanges doivent être fait entre les établissements et le psychologue.

### Indicateurs et typologie des jeunes accueillis à la maison de la parentalité de la CCHPB

En 2025, l'antenne a suivi **27** jeunes et **18** parents. Les professionnels ont réalisé **136 entretiens** (contre 87 en 2024), ainsi nous relevons un taux d'absence aux entretiens faible (88% de RDV honorés).

Parmi les 136 entretiens nous dénombrons 61 entretiens avec des jeunes seuls, 75 entretiens parents-adolescents.

Parmi les 27 jeunes accompagnés, **24** sont de **nouveaux** jeunes n'ayant jamais consulté le service du PAEJ auparavant. (Cela est certainement élevé du fait d'un nouveau professionnel missionné sur la permanence).

55% des jeunes sont des jeunes filles.

Une grande majorité des jeunes accueillis sur la permanence ont moins de 16 ans : 78% sont collégiens et 19% sont lycéens. Ceci s'explique par la présence d'un collège public au sein de la commune de Boulay accueillant environ 700 élèves et d'un **travail partenarial** avec les professionnels des établissements qui fonctionne efficacement. Les jeunes suivis par l'antenne ont en moyenne **13.3 ans** en 2025.

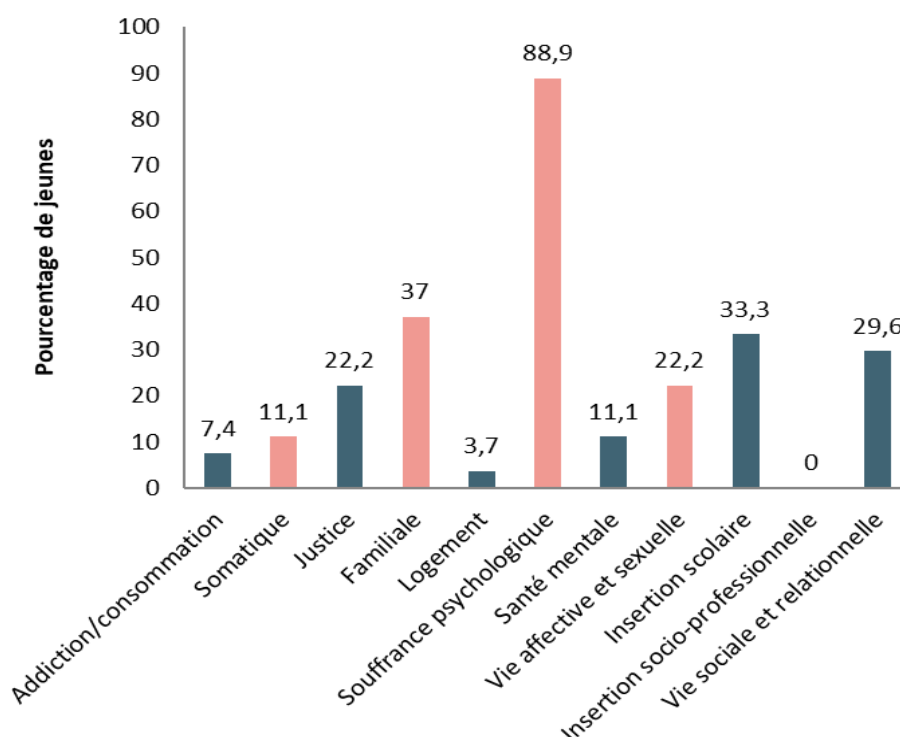
## Origine géographique des jeunes

La majorité des jeunes reçus en 2024 vivent à Boulay (67%). Cela s'explique par une proximité du lieu de consultation mais également une plus grande proportion du public cible car Boulay est la commune la plus grande du territoire semi-rural dont est composé la Communauté de communes.

Notons que malgré un déplacement possible sur Falck pour rencontrer les jeunes sur le territoire, la permanence est très actuellement très peu fréquentée.

Localisation d'habitation	Nbre de jeunes
Boulay-Moselle	14
Bouzonville	1
Falck	2
Hargarten-aux-Mines	2
Helstroff	1
Yutz	1

## Motifs de consultation et difficultés exprimées par les jeunes



L'analyse des situations accueillies au sein de cette permanence en 2025 met en évidence une **prépondérance très marquée de la souffrance psychologique**, qui constitue le principal motif de sollicitation. En effet, plus de quatre jeunes sur cinq (81,5 %) expriment un mal-être, souvent associé à des manifestations cliniques plus spécifiques telles que des états anxieux ou dépressifs (37 %).

Cette souffrance se traduit également par des **comportements à risque ou des manifestations de grande vulnérabilité psychique**. Ainsi, plusieurs situations font apparaître des scarifications (18,5 %), des idées suicidaires, voire une tentative de suicide. D'autres jeunes présentent des crises d'angoisse,

des états émotionnels très exacerbés ou des vécus traumatiques, témoignant de difficultés importantes dans la régulation émotionnelle.

Certaines situations nécessitent par ailleurs une **évaluation ou une orientation vers le champ de la santé mentale**, avec des réflexions autour d'une orientation psychiatrique, des épisodes de décompensation ou, plus rarement, une hospitalisation à la demande d'un tiers.

Les **difficultés relationnelles et sociales** constituent également un axe significatif des problématiques rencontrées. Près d'un tiers des jeunes évoquent des difficultés dans leurs relations aux autres (29,6 %), qu'il s'agisse de tensions avec les pairs, de questionnements autour des relations affectives ou d'enjeux liés à l'identité et à la construction personnelle (identité de genre, orientation sexuelle, relations amoureuses).

Le **contexte scolaire** apparaît également comme un espace de vulnérabilité important. Plusieurs jeunes sont confrontés à des situations de harcèlement scolaire subi (18,5 %) ou à des difficultés d'engagement dans la scolarité, avec des situations de décrochage scolaire (18,5 %), voire de déscolarisation. Ces difficultés peuvent également s'accompagner de tensions avec le cadre scolaire ou de comportements problématiques au sein de l'établissement.

Les **problématiques familiales**, bien que moins centrales que dans certaines autres permanences, restent néanmoins présentes. Elles concernent notamment des situations de violence intrafamiliale (14,8 %), des conflits avec les parents, ou encore des difficultés liées aux séparations et recompositions familiales. Ces éléments montrent que les fragilités individuelles des jeunes s'inscrivent souvent dans des contextes relationnels ou familiaux complexes.

Enfin, certaines situations mettent en lumière des **facteurs de vulnérabilité complémentaires**, tels que des expériences de deuil ou de perte (14,8 %), des problématiques somatiques (troubles alimentaires, troubles du sommeil), des consommations de substances, ou encore des situations impliquant le champ judiciaire, que ce soit en tant que victime ou dans le cadre de rappels à l'ordre.

Dans l'ensemble, ces données témoignent d'un public **présentant des niveaux de fragilité psychique souvent élevés**, où les problématiques émotionnelles, relationnelles et scolaires s'entremêlent. La permanence apparaît ainsi comme un espace d'accueil essentiel permettant le repérage précoce de situations de vulnérabilité, la mise en mots de la souffrance psychique et l'orientation vers les ressources adaptées lorsque cela s'avère nécessaire.

### Cumul des problématiques

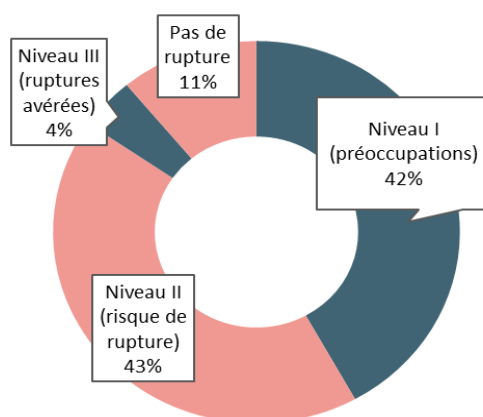
Seuls 7,4 % des jeunes évoquent une problématique unique, ce qui reste très minoritaire. La majorité des jeunes accueillis exprime au contraire **plusieurs difficultés concomitantes**. Ces données montrent que **près de huit jeunes sur dix présentent au minimum trois problématiques simultanées**, ce qui confirme le **niveau de complexité des situations accompagnées**. Les difficultés psychologiques, familiales, scolaires ou relationnelles ne se présentent donc généralement pas de manière isolée mais **s'imbriquent les unes aux autres**, renforçant la vulnérabilité des jeunes concernés.

## Les différents niveaux de rupture pour les jeunes

Une part importante des jeunes se situe au **niveau I de rupture** identifiée par le professionnel, correspondant à des situations de préoccupations (41,9 %). Ces jeunes expriment des difficultés ou un mal-être qui, bien que préoccupants, s'inscrivent encore dans un contexte où les différents cadres de vie (familial, scolaire, social) demeurent globalement maintenus. L'intervention précoce du dispositif apparaît ici particulièrement pertinente afin de **prévenir une aggravation des situations**.

Toutefois, une proportion très proche de jeunes (42,6 %) se situe déjà au **niveau II**, caractérisé par un risque de rupture. Ces situations témoignent d'une fragilisation plus marquée des équilibres personnels, familiaux ou scolaires, avec des tensions pouvant conduire à une rupture si aucun soutien n'est proposé. Ce niveau élevé souligne le rôle du dispositif comme **espace de repérage et d'intervention préventive auprès de jeunes en voie de désengagement ou d'isolement**.

Une part plus restreinte des jeunes (**4,4 %**) présente des **ruptures avérées (niveau III)**. Bien que minoritaires, ces situations traduisent des parcours déjà fortement déstabilisés, pouvant impliquer des ruptures scolaires, relationnelles ou institutionnelles et nécessitant souvent une mobilisation renforcée du réseau partenarial.



Il convient toutefois de souligner que les problématiques repérées au sein de cette permanence apparaissent **globalement plus marquées et plus préoccupantes que celles observées sur la permanence généraliste du centre-ville de Metz**. Cette situation s'explique en partie par les **spécificités de l'offre de prise en charge sur le territoire**.

En effet, les ressources spécialisées à destination des adolescents y demeurent relativement limitées. Le centre médico-psychologique (CMP) du secteur connaît actuellement une forte saturation, entraînant des délais d'accès importants aux consultations. Par ailleurs, la permanence de la Maison des adolescents de Saint-Avold fonctionne selon un format restreint : elle propose un nombre limité de rencontres (trois entretiens maximum) avant d'orienter les jeunes vers d'autres dispositifs de prise en charge.

Dans ce contexte, la permanence PAEJ se trouve régulièrement sollicitée pour des situations présentant un niveau de souffrance psychique plus élevé, qui, sur d'autres territoires mieux dotés, pourraient davantage relever d'un accompagnement spécialisé.

Enfin, les **difficultés de mobilité rencontrées par une partie des jeunes du territoire** constituent un facteur supplémentaire limitant l'accès aux structures plus éloignées ou davantage centrées sur la prise en charge des troubles en santé mentale. La permanence représente ainsi, pour certains jeunes,

**l'un des rares espaces accessibles localement pour exprimer leur mal-être et initier un accompagnement.**

Les indicateurs (thématiques, cumul, public) sont représentatifs des préoccupations adolescentes et inscrivent bien ce dispositif de soutien comme un appui pour les jeunes à définir leur identité, prendre place parmi les autres et de manière plus élargie à s'inscrire dans la société.

Par ailleurs, fin d'année 2024 la maison de la parentalité CCHPB a été labellisée lieu ressource parentalité. 2025 a été une année forte pour la construction et la coordination des actions de chacun des partenaires au sein de cette maison de la parentalité avec des rencontres régulières en comité technique. Notre objectif étant de réussir à maintenir et renforcer la présence du PAEJ sur ce territoire. Nous constatons et affirmons la nécessité d'un espace de parole bienveillant et sans jugement pour des adolescents et leurs parents afin qu'ils puissent s'exprimer sur leurs préoccupations individuelles et sociales.

## 5. Les permanences au sein des établissements scolaires et de formation

### Permanences au sein des collèges de la cité éducative de Metz

#### Coordination de l'action et fonctionnement général

Les permanences ont eu lieu de manière hebdomadaire (hors vacances scolaires) les lundis au sein des collèges Paul Valéry et les Hauts de Blémont sur Metz Borny et les mardis au sein du collège Jules Lagneau sur Metz Bellecroix.

En 2025, les 32 permanences se sont organisées de la manière suivante : 7h hebdomadaire par collège : 30 minutes de coordination par collège et par professionnelle avec le personnel de l'établissement orientant les élèves, suivi de 6h de consultations dédiées aux entretiens d'accompagnement des jeunes.

- Les échanges hebdomadaires sur le temps de coordination des collègues psychologues permet un réel travail en équipe pour une meilleure compréhension réciproque du vécu des jeunes et des problématiques repérées.

- Aujourd'hui encore, au sein de certains établissements ou suivant certaines périodes, les rendez-vous de 45 minutes sont un bon compromis pour accueillir la parole du jeune tout en permettant de proposer 4 créneaux de consultations lorsque cela est nécessaire.

#### Indicateurs et typologie des jeunes accueillis au sein des collèges

Rappel des chiffres :

	Actions de soutien individuel ou familial							Actions collectives	
	RDV effectués/ de rdv programmées	Entretiens jeunes	Entretiens parents ados	Entretiens parents	Nombre jeunes en entretien	Nombre parents en entretiens	Total de personnes reçues en entretiens	nombre de personnes touchées	nombre d'actions menées
Collège des Hauts de Blémont	215/252	203	5	7	55	8	63	26	3 actions collectives
Collège Paul Valéry	162/202	152	8	2	40	2	42	24	3 actions collectives
Collège Jules Lagneau	151/174	149	2	0	31	1	32	81	4 actions collectives
<b>Total</b>	<b>528 RDV effectués</b>	<b>504 entretiens jeunes</b>	<b>15 entretiens parents ados</b>	<b>9 entretiens parents</b>	<b>126 jeunes différents</b>	<b>11 parents différents</b>	<b>137 personnes au total</b>	<b>131 personnes en ateliers</b>	<b>10 actions différentes</b>

Au total au sein des trois collèges, nous avons touchés **126** jeunes et **11** parents. Les professionnelles ont réalisé **528** entretiens. Spécifiquement **504** entretiens avec des jeunes seuls, 15 entretiens parents-ados et **9** entretiens avec des parents uniquement.

Du fait de notre présence au sein des collèges, nous touchons peu de parents comparativement à une permanence située en centre-ville. En effet, le cadre scolaire favorise avant tout la rencontre avec les adolescents, dans un espace identifié comme leur lieu de vie et d'expression. La mobilisation des parents y est plus complexe, notamment en raison des contraintes de disponibilité, du positionnement du collège comme espace principalement dédié aux jeunes, et parfois d'une moindre identification du dispositif comme un lieu ressource pour eux. Par ailleurs, certains parents peuvent exprimer une forme de crainte ou de réticence vis-à-vis de l'institution scolaire, ce qui peut freiner leur venue ou leur engagement dans des démarches au sein de l'établissement.

Les contacts avec les familles se construisent donc davantage de manière indirecte, à partir des situations repérées auprès des jeunes, ou lors de sollicitations spécifiques lorsque cela s'avère nécessaire.

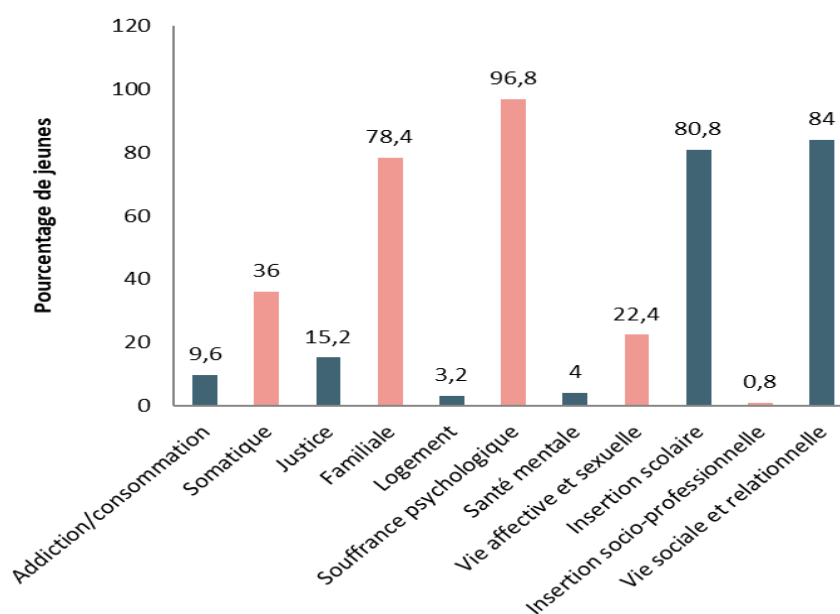
Les jeunes suivis par le PAEJ ont en moyenne **13.1 ans et la répartition fille-garçon est plutôt équilibrée (49% de fille et 51% de garçons).**

83 jeunes sont venus pour la première fois sur le dispositif en 2025. Ce n'est donc pas parce que le dispositif existe depuis 3 ans sur ces collèges que les jeunes suivis sont les mêmes d'une année scolaire sur l'autre. Certains jeunes peuvent en effet être accompagnés sur plusieurs années si besoin alors que d'autres auront besoin d'un soutien plus ponctuel.

**24.8%** des jeunes accompagnés grandissent en famille monoparentale et **76.8%** des jeunes venus en entretiens vivent dans un Quartier Politique de la Ville.

Concernant les accompagnements individuels : nous relevons un **taux de présence** aux entretiens de **85%**. Outre l'intérêt des élèves pour la permanence, ces chiffres s'expliquent également par notre présence directe au sein du collège avec une autorisation de quitter un cours, ainsi qu'une réactivité des équipes lorsqu'un élève est absent à proposer un temps de consultation à d'autres élèves afin d'optimiser les temps de permanences.

### Motifs de consultation et difficultés exprimées par les jeunes en 2025



Comme dans toutes les lieux de permanences, l'analyse des données recueillies met en évidence une prédominance très nette des situations de **souffrance psychologique**, concernant 94,4 % des jeunes accueillis au sein des collèges. Cette souffrance s'exprime principalement à travers des états anxieux ou dépressifs, mais également par des vécus de violence subie, des situations de deuil ou encore des difficultés de régulation émotionnelle. Certains jeunes présentent des manifestations plus préoccupantes telles que des conduites auto-agressives ou des idées suicidaires, soulignant la nécessité d'un repérage précoce et d'un accompagnement adapté. De même, certaines problématiques somatiques (troubles du sommeil, troubles alimentaires) viennent traduire une expression corporelle du mal-être psychique.

Par ailleurs, les **difficultés relationnelles** apparaissent comme un second axe majeur, touchant 80,8 % des jeunes. Celles-ci concernent à la fois la relation à l'autre dans sa globalité et les questionnements autour de la place au sein du groupe de pairs. Ces éléments traduisent des enjeux importants autour de l'estime de soi, du sentiment d'appartenance et de la construction identitaire à l'adolescence.

La **sphère familiale** constitue également un facteur central dans les problématiques rencontrées. Plus de la moitié des jeunes évoquent des questionnements liés à la place et au rôle des parents, dans des contextes souvent marqués par des séparations, des recompositions familiales ou des conflits. Certaines situations font état de ruptures de lien ou de violences intrafamiliales, venant fragiliser davantage les repères éducatifs et affectifs des jeunes.

Les difficultés liées à l'**insertion scolaire** sont également significatives. Elles se traduisent notamment par des tensions dans le rapport à l'autorité, des questionnements autour de l'orientation, des situations d'échec scolaire ou de décrochage. Le harcèlement scolaire, qu'il soit subi ou agi, apparaît également dans un nombre non négligeable (18.4%) de situations. Ces éléments montrent que l'école peut constituer un espace de vulnérabilité, en lien étroit avec les difficultés personnelles et familiales.

Les thématiques liées à la **vie affective et sexuelle**, bien que moins fréquemment exprimées, restent présentes et témoignent de questionnements autour des relations amoureuses, de la construction identitaire et, dans certains cas, de situations de violence.

Enfin, des problématiques telles que les conduites addictives, les situations relevant du champ judiciaire ou encore les difficultés liées au logement et à la précarité apparaissent de manière plus marginale, mais doivent être prises en compte dans la compréhension globale des situations.

- De manière transversale, il apparaît que les problématiques sont là encore rarement isolées. Les jeunes accueillis présentent fréquemment des situations complexes, à l'intersection de difficultés psychiques, relationnelles, familiales et scolaires. Le fait que les permanences se déroulent au sein du collège, en proximité directe avec le quotidien des jeunes, favorise l'expression de problématiques en lien avec les relations aux pairs et les préoccupations scolaires, qui constituent des enjeux centraux à l'adolescence et permet un accompagnement individualisé.

Après une première phase d'expérimentation fin 2024, le PAEJ a mené plusieurs actions collectives au sein des établissements. Le dispositif est soutenu par les chefs d'établissement et les équipes des collèges (CPE, assistantes sociales, infirmiers).

Chacun des ateliers a été coanimé par une psychologue consultante de l'EPE en binôme avec un professionnel de l'établissement scolaire.

L'objectif visé était de toucher d'autres élèves que ceux accompagnés en individuel en proposant des actions de sensibilisation et de prévention destinées à développer l'esprit critique, lutter contre les préjugés et les stéréotypes, se confronter à des avis différents et apprendre à mieux dialoguer entre pairs.

- Les 10 actions collectives mises en place ont touché au total **131 participations d'adolescents** (un même adolescent a pu être comptabilisé plusieurs fois s'il a participé à plusieurs actions ou à un cycle).

### **a. Au collège des Hauts-de-Blémont**

Les ateliers collectifs ont été préparés et coanimés avec l'assistante sociale scolaire sur des thématiques généralistes choisis par les élèves lors du groupe précédent. Un affichage annonçant la thématique, la date, le lieu invitant les collégiens à s'inscrire spontanément a été mis en évidence à la vie scolaire.

De janvier à juin 2025 la mobilisation spontanée des élèves a été compliquée, un réajustement lors de la rentrée scolaire de septembre 2025 a donc été mis en place afin de faire une proposition différente. Une enseignante professeur principale a sollicité ce dispositif pour une classe de 6<sup>ème</sup> dont elle a la charge sur des temps de vie de classe. Ainsi fin 2025 et courant 2026 les groupes d'échanges se concentreront sur cette classe de 6<sup>ème</sup> qui sera séparée en 2 groupes. Un premier groupe sera présent en temps d'échanges avec la psychologue et l'assistante sociale du collège pendant que le 2<sup>ème</sup> groupe est pris en charge par la professeure sur ces temps de vie de classe. La fois suivante les groupes inversent, ainsi chacun assiste à deux temps complémentaires. La démarche d'engager cet accompagnement d'élèves de 6<sup>ème</sup> est préventive en souhaitant faire réfléchir collectivement des élèves qui ensuite auront plusieurs années au sein de l'établissement pour faire évoluer leur rapport aux autres.

Thèmes abordés :

- L'interculturalité
- La confiance en soi, on en parle ?
- Être différent, on en parle ? (Avec le groupe de 6<sup>ème</sup>) : ouvrir à toutes les différences,

Thème à venir : le respect et le rapport filles/garçons

### **b. Au collège Paul Valéry**

L'atelier a été co-animé avec une surveillante, médiatrice de l'établissement très identifiée par les élèves.

Les deux conseillères principales d'éducation proposent toujours aux élèves de voter entre plusieurs thématiques proposées puis de s'inscrire à la thématique retenue.

L'inscription est libre et le repérage des élèves se fait par la médiatrice et les surveillants (qui expliquent la thématique sélectionnée). Tout cela -vote, explication, repérage- demande du temps et la mobilisation des professionnels sur place. Un constat a été fait que suivant leur âge, les élèves ne sont pas concernés par les mêmes préoccupations et un trop grand écart d'âge ne facilitait pas l'expression de tous dans les meilleures conditions possibles. Un réajustement a également été opéré en septembre 2025 : les 2 premières séances sont proposées pour les 6<sup>èmes</sup> 5<sup>èmes</sup>, et les deux dernières aux 4<sup>èmes</sup>, 3<sup>èmes</sup> volontaires.

Thèmes abordés :

- Prendre soin de soi
- Relation fille/garçons
- L'agressivité les conflits les violences

### **c. Au collège Jules Lagneau**

Quatre séances de sensibilisation des élèves aux différentes formes de violences présentes et produites dans le milieu du football ont été proposées aux élèves inscrits en classe foot du collège ou en club de foot.

Au cours des quatre ateliers, nous avons pu offrir aux élèves un espace d'échange, d'écoute et de réflexion autour des thématiques suivantes :

1. La représentation sociale du football et du footballeur idéal par les élèves ;
2. Les bienfaits liés à la pratique du football ;
3. Les violences présentes, produites et parfois légitimées dans le football.
4. Séance bilan et retour sur les outils créés grâce aux trois premières séances.

Ces ateliers ont permis aux élèves d'identifier, de nommer et de mieux comprendre les violences dans le football, ainsi que d'envisager des moyens d'action à leur échelle. Cette première sensibilisation ouvre la voie à une pratique du football plus inclusive, plus engagée et moins violente.

À l'issue du dernier atelier, un questionnaire de satisfaction a été proposé aux élèves de manière anonyme. Les retours témoignent à la fois de leur engagement et de leur réflexion : « j'ai bien aimé les ateliers. Ça m'a beaucoup appris. Maintenant je sais qu'il y a plusieurs violences dans le foot comme violence sexuelle, verbale, physique », « Respecter les autres peu importe leur genre et physique », « Pas de mots vulgaires ou racistes, respects des coéquipiers et les coachs et aussi les adversaires »

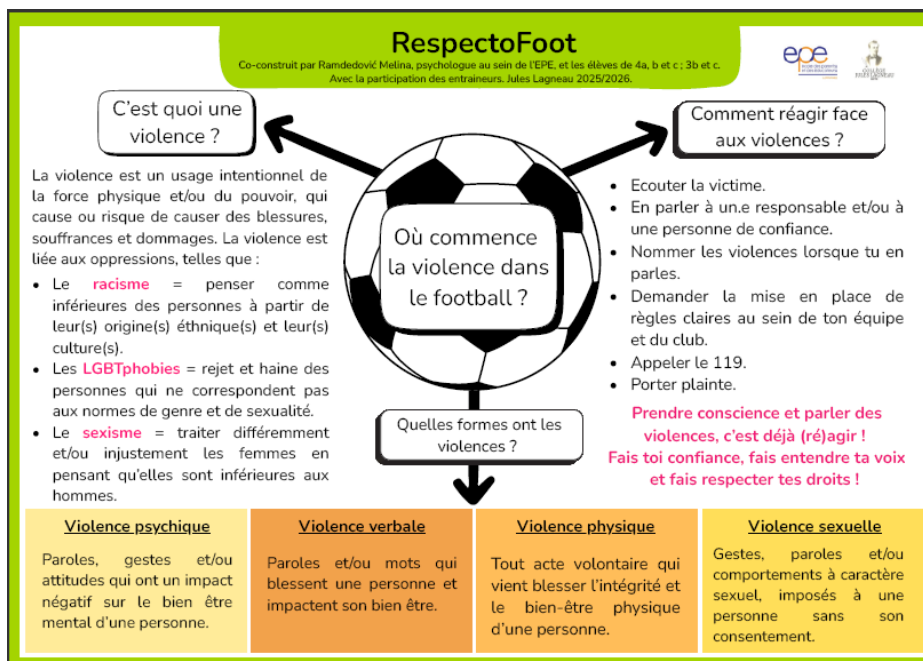
Certains ont également formulé des suggestions pour de futures actions : « faire une immersion avec une équipe, le coach, le staff », « plus de filles », « parler plus du racisme »

Enfin, quelques retours soulignent la mobilisation importante que ce type d'action peut représenter : « c'est trop long et le fait de participer devant tout le monde »

Ces séances ont permis la **cocréation de quatre outils** :

- Une affiche présentant la représentation sociale du football ;

- Une affiche sur les qualités à développer pour pratiquer le football dans un cadre respectueux et bienveillant ;
- Le **Respectofoot** : une carte mentale recensant les différentes formes de violences dans le football et les moyens d’y faire face ;
- Le **Respectofoot bis** : une carte mentale exposant brièvement les enjeux systémiques liés aux violences dans ce milieu.



L'engagement des élèves, pas facile au départ, s'est renforcé au fil des séances, ce qui est très encourageant et prometteur pour la suite si de telles actions sont renouvelées. Il apparaît essentiel de poursuivre ces efforts auprès des jeunes sportifs afin de lutter durablement contre les violences, souvent banalisées et encore trop ancrées, dans le milieu du football.

### Conclusion des permanences au sein des collèges

Dans un contexte de fortes vulnérabilités sociales, l'accès à un soutien psychologique de proximité constitue un enjeu majeur pour les collégiens issus de quartiers prioritaires. La permanence du PAEJ, implantée au sein même de l'établissement scolaire, permet d'intervenir au plus près des besoins des jeunes, à un moment clé de leur développement.

Les données recueillies mettent en évidence des situations de souffrance psychique importantes, étroitement liées à des difficultés relationnelles, familiales et scolaires. Dans ce cadre, la mise à disposition d'un espace de parole confidentiel, accessible et sans jugement apparaît comme indispensable pour permettre aux adolescents de s'exprimer, d'élaborer leurs difficultés et de prévenir leur aggravation.

En favorisant un repérage précoce des situations de vulnérabilité, la permanence PAEJ contribue à limiter les risques de rupture (scolaire, sociale, psychique) et soutient les jeunes dans leur trajectoire. Elle constitue ainsi un outil de prévention essentiel, au croisement des enjeux de santé mentale, de réussite scolaire et de cohésion sociale.

Par ailleurs, les actions collectives menées au sein des collèges constituent un volet essentiel du dispositif. Elles sont construites de manière adaptée à chaque établissement, en fonction des besoins identifiés auprès des équipes et des élèves. Ces interventions permettent de rencontrer des groupes de jeunes dans un cadre préventif, autour de thématiques telles que le “mieux vivre ensemble”, la gestion des émotions, la communication ou encore la prévention des conflits. Elles favorisent ainsi l’expression, la réflexion collective et le développement de compétences psychosociales, tout en permettant un travail de repérage précoce et de sensibilisation aux questions de bien-être et de santé mentale.

Le maintien et le développement de ce type de dispositif apparaissent dès lors comme un investissement structurant, au bénéfice direct des jeunes et du territoire.

Rappelons que ces dispositifs PAEJ au sein des établissements sont bien sûr rendus possibles grâce à une implication des professionnels des équipes pédagogiques et éducatives et une coordination régulière avec les psychologues de l’EPE qui interviennent sur place.

## Les permanences au sein du CFA de Courcelles-Chaussy

### Coordination de l’action et fonctionnement général

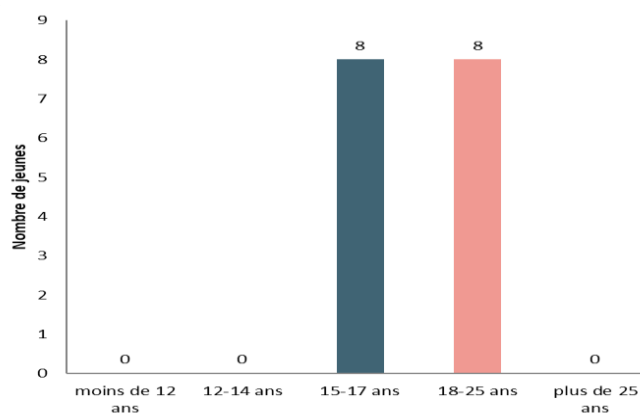
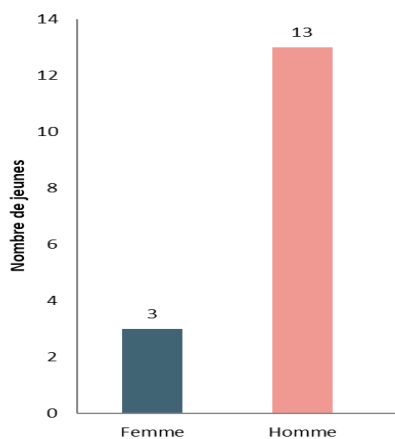
La permanence du PAEJ au sein de l’Etablissement Public Local d’Enseignement et de Formation Professionnelle Agricoles de Courcelles-Chaussy (EPLEFPA) a lieu principalement les lundis après-midi durant 3h et est assurée par une psychologue de l’EPE de Lorraine. Cette permanence de soutien est à destination des jeunes en formation professionnelle dans l’établissement, les consultations sont libres, les jeunes demandeurs sont alors écoutés dans un cadre confidentiel au sein de l’établissement sur le temps scolaire, afin de permettre une accessibilité adaptée au contexte particulier de formation (alternance).

### Indicateurs et typologie des jeunes accueillis au sein du CFA

De janvier à décembre 2025, 18 permanences ont eu lieu dans les locaux du CFA.

La permanence d’écoute a suivi **16** jeunes et **1** parents. La professionnelle a réalisé **50** entretiens sur les 54 heures de permanences mises à disposition des jeunes : spécifiquement **49** entretiens pour les jeunes et **1** entretien avec un parent.

La permanence d’écoute a accueilli **9** nouveaux jeunes en 2025.



Les consultations témoignent d'une **proportion fille/garçon** à dominance très clairement masculine.

Les jeunes suivis par la permanence d'écoute ont en moyenne **18,6 ans**.

Ces 2 caractéristiques du public reçu montrent une complémentarité par rapport aux permanences du centre-ville de Metz : un public plus masculin et plus âgé.

Les jeunes en apprentissages ont un emploi du temps intense avec des semaines à temps plein chez l'employeur, ce dispositif leur permet un accès facile et régulier à des temps de soutien psychologique lorsqu'ils sont en formation sur l'établissement. Par ailleurs, nous savons qu'une partie de ces jeunes en alternance ont souvent un parcours scolaire antérieur compliqué (passé de harcèlement, phobie scolaire, décrochage...).

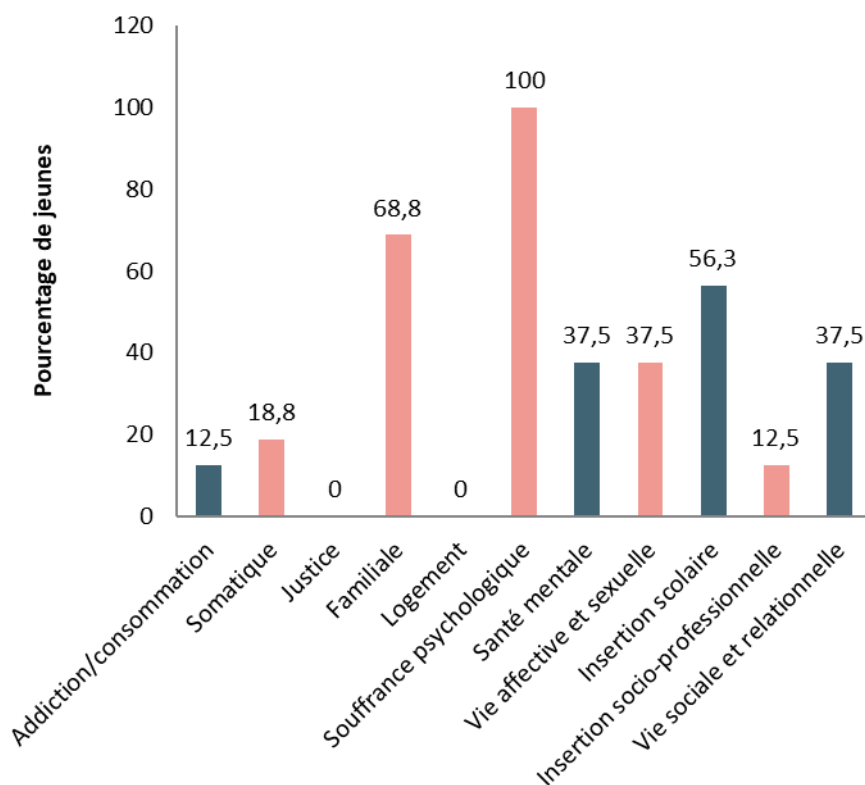
Cette permanence à destination des jeunes et des adultes en formation à l'EPLEFPA de Courcelles Chaussy présente un **taux de remplissage important : 92.6%** des permanences des créneaux de permanence en 2025 ont été occupés.

Ces chiffres positifs sont rendus possible grâce à un travail de confiance et de proximité avec les professionnels de l'établissement qui repèrent et orientent les jeunes vers cette permanence d'écoute et de soutien.

**13%** des jeunes sont issus de familles monoparentales.

### Motifs de consultation et difficultés exprimées par les jeunes

**75%** des RDV concernent plus de 4 thématiques différentes par RDV ce qui illustre le besoin important d'avoir une écoute pour apaiser les préoccupations multiples de jeunes adultes en cours de professionnalisation.



Sans surprise, l'analyse des problématiques abordées par les jeunes accompagnés au sein du PAEJ met en évidence une prédominance nette des situations de **souffrance psychologique**, présentes dans 100 % des situations rencontrées (16 jeunes). Cette centralité du mal-être se décline principalement sous forme d'états dépressifs et/ou anxieux (62,5 %) ainsi que d'une intensité émotionnelle importante (56,3 %), traduisant une fragilité psychique marquée chez les jeunes accueillis au CFA. Par ailleurs, certaines situations plus préoccupantes sont également repérées, telles que les traumatismes (18,8 %), les vécus de violence (12,5 %), les deuils (12,5 %) ou encore des idées suicidaires (6,3 %), nécessitant une vigilance clinique accrue et des orientations adaptées.

Ces éléments s'inscrivent dans un contexte spécifique : celui de jeunes **apprentis**, souvent engagés dans une formation en CFA après des parcours scolaires fragilisés, voire marqués par des expériences d'échec ou de rupture avec le système scolaire classique. L'entrée en apprentissage constitue ainsi à la fois une opportunité de remobilisation et un facteur de pression supplémentaire, avec des exigences simultanées de formation, d'insertion professionnelle et d'adaptation à un environnement de travail exigeant.

Les problématiques **familiales** constituent le second axe majeur d'accompagnement. Les conflits avec les parents concernent 37,5 % des jeunes, tandis que les situations de séparation ou recomposition familiale (31,3 %) et les conflits intrafamiliaux, voire les violences (12,5 %), témoignent d'environnements relationnels parfois instables ou insécurisants. Dans le cadre de l'apprentissage, ces fragilités peuvent être accentuées par des situations d'éloignement du domicile familial (internat, mobilité), venant majorer le sentiment d'isolement ou les difficultés d'appui sur les ressources familiales.

Les questions liées à la **vie affective et sexuelle** apparaissent également de manière significative, notamment à travers les relations amoureuses (37,5 %) et des situations d'isolement (12,5 %) ou de difficultés à vivre sa sexualité (6,3 %). Ces problématiques font écho aux enjeux de construction identitaire propres à l'adolescence et au début de l'âge adulte, mais peuvent être renforcées par des conditions de vie spécifiques (internat, rythmes alternés CFA/entreprise) et des environnements parfois

majoritairement masculins, comme cela peut être le cas dans certaines filières agricoles et paysagères.

Sur le plan de la **santé mentale**, près d'un tiers des jeunes (31,3 %) ont ou ont eu un suivi psychiatrique, ce qui souligne l'importance du travail partenarial et de coordination autour de ces situations. Des besoins d'orientation ou des épisodes d'hospitalisation restent ponctuellement observés (6,3 %). Dans un contexte professionnel exigeant physiquement et psychologiquement, ces fragilités peuvent constituer un facteur de risque de **désengagement ou de rupture de parcours**. Notons que la thématique **santé mentale** est plus importante sur cette permanence que sur les autres proposée par l'EPE.

Les problématiques liées à la **vie sociale et relationnelle** (31,3 %) mettent en évidence des difficultés d'intégration, de positionnement dans le groupe ou de relation à l'autre. Ces enjeux sont particulièrement saillants dans le cadre du CFA agricole, où les jeunes doivent s'inscrire à la fois dans des collectifs de formation et dans des équipes professionnelles, avec des codes relationnels parfois différents et des attentes en termes d'autonomie, de responsabilité et d'adaptation.

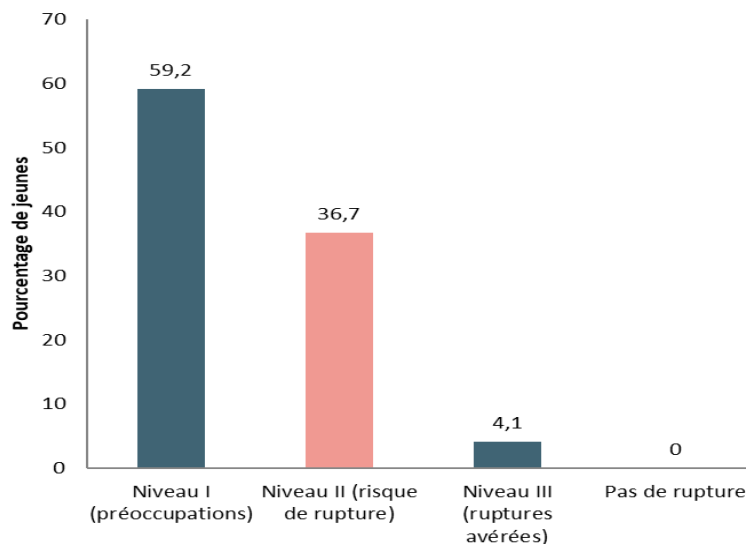
Concernant l'**insertion scolaire et professionnelle**, plusieurs situations de vulnérabilité sont identifiées : harcèlement scolaire (25 %), questionnements d'orientation (12,5 %) et situations plus critiques telles que le décrochage, la déscolarisation ou la phobie scolaire (6,3 % chacune). Pour ces jeunes, l'apprentissage représente souvent une seconde chance, mais les difficultés antérieures peuvent persister et nécessiter un accompagnement renforcé pour sécuriser les parcours et prévenir les ruptures de contrat.

Les problématiques **somatiques** (troubles du sommeil : 18,8 % ; troubles alimentaires : 12,5 %) apparaissent comme des manifestations associées au mal-être psychique, pouvant être accentuées par les rythmes soutenus de l'alternance et les contraintes du travail agricole (horaires, saisonnalité, charge physique).

Enfin, les conduites **addictives** restent présentes mais moins centrales (consommation de cannabis : 12,5 %, autres consommations : 6,3 % chacune), souvent en lien avec des stratégies de régulation émotionnelle. Elles peuvent également s'inscrire dans des dynamiques de groupe où certains usages sont banalisés.

- Nous constatons que ces différentes thématiques abordées par les jeunes sont des thématiques **fortes** témoignant de violences, intra-familiale, amoureuse, sociale ou scolaire entre pairs qui ont un impact sur leur investissement scolaire et leur sentiment de bien-être fragilisé. Dans l'ensemble, cette analyse met en évidence une population de jeunes confrontée à des vulnérabilités multiples. Dans le contexte spécifique du CFA agricole, marqué par des parcours souvent discontinus et une immersion rapide dans le monde professionnel, le PAEJ constitue un levier essentiel pour **soutenir la remobilisation des jeunes, sécuriser les parcours d'apprentissage et prévenir les ruptures**.

## Les différents niveaux de rupture pour les jeunes



L'analyse met en évidence un public majoritairement en situation de **fragilité**, avec 59,2 % des jeunes en niveau de préoccupations et 36,7 % en risque de rupture. Seule une minorité (4,1 %) présente des ruptures avérées.

Cette répartition fait écho à l'analyse thématique, marquée par une **prévalence généralisée de la souffrance psychologique**, associée à des fragilités familiales, relationnelles et à des parcours scolaires souvent heurtés. Dans le contexte spécifique de l'apprentissage en CFA agricole — exigeant, professionnalisant et impliquant parfois un éloignement du cadre familial — ces vulnérabilités constituent des facteurs de risque importants de désengagement ou de rupture de parcours. Ainsi, une part importante des jeunes accompagnés se situe dans une **zone de bascule**, où un accompagnement précoce et adapté apparaît déterminant pour prévenir l'aggravation des situations.

## Conclusion de la permanence PAEJ au CFA

Ce dispositif PAEJ au sein de l'établissement est bien sûr rendu possible grâce à une implication des professionnels des équipes pédagogiques et éducatives et une coordination régulière avec la psychologue de l'EPE qui se rend sur place.

Nous constatons des **profils d'utilisateurs différents** du centre-ville : plus de garçons, des thématiques plus fortes notamment concernant les différentes violences qu'elles soient agies ou subies, en milieu scolaire, entre pairs ou intrafamiliale, plus de jeunes adultes au sein du CFA...

Les éléments présentés confirment que la permanence de soutien intervient auprès d'un public **réellement vulnérable**, dont les difficultés, bien que parfois peu visibles initialement, peuvent rapidement évoluer vers des ruptures scolaires, professionnelles ou sociales en l'absence de soutien.

Ainsi, les jeunes apprentis accueillis au CFA s'inscrivent dans un environnement professionnel déjà fragilisé, où les enjeux économiques, sociaux et identitaires sont particulièrement marqués. Pour des jeunes souvent issus de parcours scolaires en difficulté et présentant des fragilités psychiques, cette immersion peut constituer à la fois une opportunité de remobilisation et un **facteur de vulnérabilité supplémentaire**.

Dans ce contexte, le PAEJ constitue un **levier essentiel de prévention et de sécurisation des parcours**. Son positionnement souple, accessible et non stigmatisant permet un repérage précoce des fragilités, une mise en mots des difficultés et une orientation adaptée vers les partenaires.

En intervenant majoritairement en amont des ruptures, le dispositif contribue à :

- **prévenir les abandons de formation et les ruptures de contrat,**
- **soutenir la santé mentale des jeunes dans un secteur à risque,**
- **favoriser leur maintien dans un parcours qualifiant,**
- et plus largement, **sécuriser leur insertion sociale et professionnelle durable.**

Par ailleurs, dans le contexte spécifique du CFA agricole, ces constats prennent une résonance particulière. En effet, le monde agricole est aujourd'hui reconnu comme un milieu **fortement exposé à la détresse psychique**, avec un risque de suicide significativement supérieur à celui de la population générale (jusqu'à +30 % selon les études récentes). Certaines données font état de plusieurs centaines de suicides chaque année et d'un phénomène durable de surmortalité dans cette profession.

La permanence du PAEJ au CFA apparaît comme un soutien, non seulement pour répondre aux besoins des jeunes accompagnés, mais également pour agir en prévention dans un secteur professionnel particulièrement exposé aux problématiques de mal-être et de rupture.

# *Bilan et axes de développement 2026 du PAEJ*

## **Éléments de bilan général**

Le bilan de l'année 2025 met en évidence une dynamique globalement très positive, marquée par une mobilisation significative des jeunes et des parents autour du dispositif PAEJ et une diversification des modalités d'intervention, en cohérence avec les besoins repérés sur le territoire.

Le développement et la multiplication des permanences s'inscrivent pleinement dans une démarche d'aller-vers les publics les plus vulnérables, en adaptant les lieux d'accueil aux réalités sociales, territoriales et aux parcours de vie des jeunes.

Ainsi, des permanences généralistes, accessibles à tous, sont maintenues au centre-ville de Metz, constituant un point d'ancrage essentiel du dispositif, complété par une présence au sein de la Maison des Adolescents, favorisant l'accès à un public élargi.

Par ailleurs, l'implantation de permanences en milieu semi-rural, notamment à Boulay, permet de répondre aux enjeux d'isolement géographique et de limitation de l'accès aux ressources pour certains jeunes.

Au sein des quartiers prioritaires de la ville, les permanences déployées dans les collèges de la Cité éducative permettent d'intervenir directement auprès de publics confrontés à des vulnérabilités sociales accrues, en facilitant un accès précoce à un espace d'écoute. Les actions collectives menées au sein des collèges viennent renforcer cette dynamique, en permettant d'intervenir auprès de groupes de jeunes autour de thématiques liées à la qualité de vie, au respect et aux compétences sociales relationnelles.

Le dispositif s'adapte également à des contextes de scolarisation spécifiques, avec une permanence en CFA, permettant de toucher des jeunes aux parcours parfois plus discontinus ou éloignés des dispositifs classiques.

En complément, un appui est apporté à la Maison de la vie étudiante de Metz, offrant des temps d'accueil plus informels ainsi que des actions collectives thématiques, favorisant la prévention et la sensibilisation.

Enfin, une action à destination du grand public a été développée, autour d'un support culturel (théâtre), visant à sensibiliser aux enjeux de santé mentale des jeunes, à favoriser le dialogue et à contribuer à la déstigmatisation de ces problématiques.

## **Conclusions financières**

Depuis 2024, notre projet a fait l'objet d'une évaluation approfondie, aboutissant à un agrément en fin d'année 2024, puis à un renouvellement pluriannuel couvrant la période de janvier 2025 à décembre 2028. Cette reconnaissance institutionnelle constitue un levier structurant, contribuant à la stabilisation du financement et au bon fonctionnement du dispositif.

Toutefois, la base de financement retenue, antérieure au développement actuel de l'activité, ne prenait pas en compte l'ensemble des actions aujourd'hui déployées. Par ailleurs, nous avons également subi le désengagement du Département sur la moitié de ses financements au cours de l'année 2025. Dans ce contexte, une réorganisation des moyens a été nécessaire, avec une réduction du temps de permanence hebdomadaire sur les deux sites du centre-ville de Metz.

Une démarche de réévaluation de la prestation de service PAEJ a été engagée auprès de la CAF de la Moselle, permettant d'obtenir un ajustement du financement afin de couvrir l'intégralité du temps de travail mobilisé sur le projet et de consolider l'équilibre global du dispositif et de redéployer les heures perdues en cours d'année.

## **Axes de développement**

En 2026, la dynamique de développement du PAEJ se poursuit, en réponse aux besoins du territoire, avec l'ouverture de nouvelles permanences au sein du lycée Robert Schuman et du collège Jean Rostand à Metz, dans le cadre de la Cité éducative. Cette extension témoigne de la pertinence du dispositif et de sa capacité à aller vers les publics les plus vulnérables.

Pour l'année 2026, plusieurs axes de développement et de consolidation sont identifiés :

- Renforcer la présence au sein de la Maison de la jeunesse et de la vie étudiante de Metz, afin de développer l'accueil sans rendez-vous et les actions collectives thématiques ;
- Déployer une stratégie de communication adaptée aux jeunes, notamment via les réseaux sociaux ;
- Consolider les partenariats existants et garantir une articulation de proximité avec les structures repérant les jeunes en difficulté (MDA, CCHPB, Cité éducative, CFA) ;
- Poursuivre le renforcement des liens avec les acteurs locaux intervenant auprès des jeunes et des adolescents ;
- S'inscrire dans la dynamique nationale portée par l'ANPAEJ, à travers la participation à la coordination régionale Grand Est et aux temps nationaux ;
- Maintenir des espaces de concertation réguliers avec les financeurs (comités techniques et comités de pilotage), garants du suivi et de l'adaptation du dispositif.

Enfin, le PAEJ s'inscrit dans un écosystème partenarial structuré, en lien étroit avec les dispositifs de santé, de prévention et d'accompagnement des jeunes du territoire : le CAP, les CMP et CMPP, la Maison des Adolescents de Metz, la Maison des Droits de l'Enfant et des Jeunes, la mission locale, ainsi que l'ensemble des acteurs éducatifs et de l'animation.

Dans ce contexte, le soutien des financeurs demeure essentiel pour consolider un dispositif reconnu, en constante adaptation aux besoins du territoire, et contribuant de manière significative à la prévention des fragilités psychiques, sociales et scolaires des jeunes.

L'École des parents et des éducateurs de Lorraine est une association indépendante engagée depuis près de 80 ans auprès des familles, des jeunes et des professionnel·le·s.

Elle agit pour soutenir la parentalité, prévenir et protéger l'enfance, et accompagner les acteurs de l'éducation, du social et du soin.

Son action vise à renforcer les compétences de chacun, favoriser le dialogue et accompagner les parcours de vie.

## Nos missions



**Soutenir**  
la parentalité,  
la jeunesse et la famille



**Former et accompagner**  
les professionnel·les  
de l'éducation, du social  
et du soin



**Promouvoir  
et défendre**  
les droits de l'enfant  
et des jeunes